

PLAN D'ACTION RÉGIONAL CONCERTÉ

PRÉSENTÉ PAR LE COLLECTIF
RÉGIONAL DE
DÉVELOPPEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT

au nom de LA TABLE DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE
LUTTE À LA PAUVRETÉ DU
BAS-SAINT-LAURENT



**2024
2029**

ALLIANCE
POUR LA **SOLIDARITÉ**
BAS-SAINT-LAURENT

ENTENTE
SECTORIELLE pour le
développement social
du Bas-Saint-Laurent



BLOC TECHNIQUE

RÉDACTION :

Audrey Charest, Françoise Légaré-Pelletier,
Étienne Lessard, Audrey Plouffe et les partenaires de la
Table de développement social et de lutte à la pauvreté
du Bas-Saint-Laurent

186, RUE LAVOIE,
RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 5Z1
418 724-6440
secretariat@crdbsl.org www.crdbsl.org

RÉVISION, CORRECTION ET MISE EN PAGE :

Julie Collin

Plan d'action régional concerté du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité 2024-2029, adopté par la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent le 12 mars 2025 et par le conseil d'administration du CRDBSL le 27 mars 2025.

Version actualisée – adoptée par la Table de développement social et de lutte à la pauvreté, le 26 mars 2026.

Note : Ce document est rédigé en s'appuyant sur la politique de rédaction inclusive du
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
LE BAS-SAINT-LAURENT	4
PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIÉTÉ CIVILE	6
VISION INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	6
ACCÈS AUX SERVICES EN RÉPONSE AUX BESOINS DE BASE	7
LUTTE AUX PRÉJUGÉS	7
QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ DES POPULATIONS	7
ÉDUCATION ET JEUNESSE.....	8
ENTENTE SECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU BAS-SAINT-LAURENT 2023-2026 (ESDS).....	9
PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028 DU BAS-SAINT-LAURENT.....	9
PLAN D'ACTION RÉGIONAL DU BAS-SAINT-LAURENT DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE 2025-2029.....	9
PRIORITÉS, ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS	10
PRIORITÉS RÉGIONALES DU BAS-SAINT-LAURENT EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029	10
PRIORITÉS TERRITORIALES EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029.....	11
PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES	11
JEUNESSE	12
VIEILLISSEMENT	12
IMMIGRATION	12
HANDICAP	12
ENJEUX	13
Égalité entre les sexes, diversité sexuelle et de genre	13
Zones de dévitalisation et de défavorisation, personnes plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale.....	13
GOVERNANCE : MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ AU BAS-SAINT-LAURENT..	14
MISE EN CONTEXTE.....	14
ORGANIGRAMME	15
.....	15
MOBILISATION.....	15
LA CONCERTATION RÉGIONALE	17
Le partenaire signataire régional.....	17
Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent.....	17
Espace régional de participation citoyenne.....	19
LES CONCERTATIONS TERRITORIALES.....	20
ORGANISMES PORTEURS	21
STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE TERRITORIALE	21
SPECTRE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	22
GESTION FINANCIÈRE	22
ORGANISMES ADMISSIBLES.....	23
ORGANISMES NON ADMISSIBLES.....	23
DÉPENSES ADMISSIBLES	24
DÉPENSES NON ADMISSIBLES	24
RÉPARTITION RÉGIONALE DES SOMMES	24
SUIVI FINANCIER ET REDDITION DE COMPTES	25
MÉCANISMES DE SÉLECTION DES INITIATIVES SOUTENUES	26
Niveau territorial	26
Niveau régional.....	26
INITIATIVE STRUCTURANTE.....	27



INDICATEURS - GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DES ALLIANCES (MESS)	27
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION	28
PLAN D'ACTION RÉGIONAL ET PLANIFICATIONS TERRITORIALES	29
ANNEXE 1 : CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT.....	31
ANNEXE 2 : LEXIQUE	32
PARTENAIRE SIGNATAIRE RÉGIONAL	32
CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE	32
PARTENAIRE	32
PLAN D'ACTION RÉGIONAL CONCERTÉ (PARC)	32
PLAN DE TERRITOIRE	32
MODE DE FONCTIONNEMENT TERRITORIAL	32
CONCERTATION TERRITORIALE	32
ORGANISME PORTEUR	33
INITIATIVE	33
PROTOCOLE	33
FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS).....	33
PLP4	33
PAGMAP	33
ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ.....	33
ESDS.....	33
MESS.....	33
ANNEXE 3 : PROTOCOLE DE COMMUNICATION PUBLIQUE.....	34
ANNEXE 4 : EXEMPLE DU FORMULAIRE DE PLAN DE TERRITOIRE.....	34
ANNEXE 5 : PLANS DE TERRITOIRE DES HUIT MRC.....	36
KAMOURASKA	36
RIVIÈRE-DU-LOUP.....	36
TÉMISCOUATA	36
LES BASQUES.....	36
RIMOUSKI-NEIGETTE.....	36
LA MITIS	36
LA MATAPÉDIA	36
LA MATANIE	36

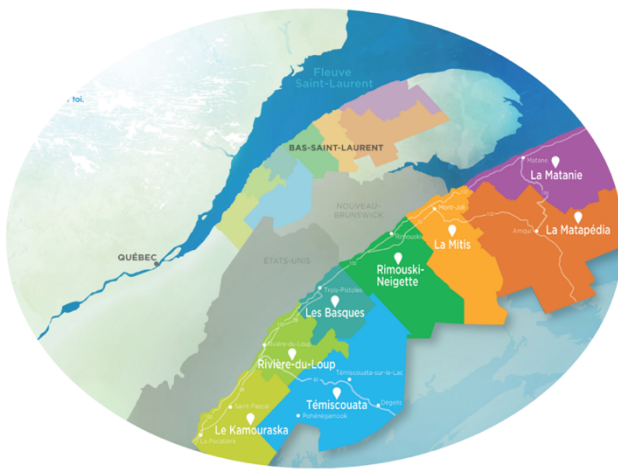


LE BAS-SAINT-LAURENT

Immense territoire de 22 000 km², blotti entre le fleuve Saint-Laurent et les Appalaches, le Bas-Saint-Laurent se déploie dans l'Est-du-Québec. Ce riche territoire offre une multitude d'habitats et de paysages à ses 201 000 habitantes et habitants. La région compte sur une économie diversifiée, avec un secteur primaire fort, une industrie de la transformation solide et une offre de services en croissance. Elle constitue une destination naturelle et culturelle de choix qui attire une multitude de touristes et bon nombre de nouveaux résidents et nouvelles résidentes chaque année.

Sa stratégie de développement mise sur l'innovation et l'équilibre constant entre la valorisation des nombreuses ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. Ses domaines d'expertise représentés par les quatre

créneaux d'excellence de la région : Acéricole, Écoconstruction, Ressources, sciences et technologies marines et Tourbe et substrats, constituent les piliers de son développement économique.



En 2020, le Bas-Saint-Laurent devenait la première FabRégion du Canada et rejoignait ainsi un vaste réseau international de villes et de régions qui visent à atteindre 50 % d'autonomie en matière de production alimentaire, énergétique et manufacturière d'ici 2054.

Le développement de la filière éolienne est un exemple parfait de la manière dont les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes ont choisi de développer leur région. En

effet, les communautés sont actionnaires à 50 % des parcs éoliens érigés sur le territoire et elles utilisent les profits générés par ces investissements pour soutenir le développement territorial et régional, un modèle unique en Amérique du Nord. La région entend poursuivre sur cette voie, en développant d'autres formes d'énergie renouvelable telles que l'énergie solaire, la biomasse et l'hydrogène vert, ainsi que les technologies de stockage permettant d'en sécuriser la distribution et l'approvisionnement.

La région se démarque également par sa culture de concertation qui rend ce type de grands projets collectifs possible. Ainsi, dès l'abolition des Conférences régionales des élu-es en 2015, les préfets et préfètes des huit MRC de la région ont fondé le Collectif régional de développement (CRD) pour maintenir une vision concertée du développement du Bas-Saint-Laurent.

La Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag contribue pleinement au développement durable du territoire. Elle est partenaire égalitaire dans les parcs éoliens régionaux et déploie de nombreux projets structurants dans les domaines touristique, culturel, alimentaire et industriel. Sa culture, sa langue, sa spiritualité et sa vision entrepreneuriale dynamique enrichissent l'identité bas-laurentienne. Ainsi, au Bas-Saint-Laurent, autochtones et allochtones cheminent ensemble sur la voie du respect, de l'harmonie et de la réconciliation.

De nombreuses infrastructures municipales, de services, de culture ou de loisirs sont vieillissantes et devront faire l'objet d'une réfection majeure, voire d'un renouvellement complet dans les prochaines années, notamment pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques. L'explosion des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux



présente un défi de taille pour les municipalités, particulièrement lorsqu'elles sont dévitalisées. Cette situation se reflète aussi dans le domaine de l'habitation, alors que le taux d'inoccupation des logements dans les principales villes de la région affiche moins de 1 %. Il en résulte une crise du logement sans précédent, vulnérabilisant une partie significative de la population et la menant à de plus en plus d'instabilité résidentielle, voire à des situations d'itinérance. En ce qui a trait à la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles, la région se démarque par le soutien apporté aux artistes et organismes par le biais d'une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec. Le Bas-Saint-Laurent a été la première région au Québec à conclure ce type d'entente qui se poursuit depuis plus de vingt ans. Le milieu culturel et artistique fait toutefois face, lui aussi, à de fortes transformations apportant leur lot de défis auxquels des réponses devront être trouvées.

Misant sur l'intermodalité, le Bas-Saint-Laurent a bénéficié d'investissements importants sur ses principaux axes routiers, dans ses ports et aéroports. Les acteurs et actrices de la région ont également mis sur pied une régie intermunicipale de transport afin d'optimiser les circuits de transport collectif et adapté dans chacune des MRC et de permettre leur interconnexion à l'échelle régionale, favorisant ainsi la mobilité durable et l'occupation dynamique du territoire. Comme il s'agit d'une région côtière, plusieurs infrastructures sont toutefois menacées par la crue des eaux, attribuable aux changements climatiques. Des investissements substantiels devront y être consacrés.

La présence et le rayonnement de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), des cégeps de La Pocatière, de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de Matane, des centres d'études collégiales de La Matapédia et du Témiscouata, des six centres collégiaux de transfert de technologie, de même que l'arrimage des programmes de formation professionnelle de la région avec les besoins du milieu, contribuent à la vigueur de l'économie bas-laurentienne. Les institutions d'enseignement de la région doivent cependant lutter pour le maintien et l'obtention de nouveaux programmes et un financement adéquat de leur mission. Leurs efforts portent fruit, comme en témoignent l'instauration d'un programme de formation en médecine et la régionalisation du programme de médecine vétérinaire à l'UQAR.

La région compte sur plus de 330 entreprises d'économie sociale et coopératives pour répondre aux besoins des communautés. Il demeure néanmoins difficile d'assurer certains services essentiels, notamment en regard de l'accès à l'alimentation et du maintien à domicile des personnes âgées, dans les zones périphériques.

Le vieillissement de la population et la concentration des services dans les pôles urbains constituent un danger pour l'occupation du territoire et la vitalité des municipalités rurales. Au Bas-Saint-Laurent, en 2023, 25 % de la population est âgée de 65 ans ou plus, l'âge moyen est de 47 ans, alors qu'au Québec, pour la même année, l'âge moyen est de 43 ans et que seulement 21 % de la population est âgée de 65 ans ou plus¹. Le manque de places en résidences pour personnes âgées (RPA), l'accès limité aux soins de santé, la fracture numérique, l'âgisme, le peu de soutien aux personnes proches aidantes ainsi que la maltraitance envers les personnes âgées ne sont que quelques-uns des enjeux auxquels sont confrontées les personnes âgées du Bas-Saint-Laurent.

Les organisations du milieu communautaire sont variées et multiples. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire bas-laurentien et interviennent autant en milieu rural qu'urbain. Elles contribuent activement au développement et au dynamisme de nos communautés. Ensemble, elles portent une voix citoyenne forte et rassembleuse. Malheureusement, la recherche constante de financement, notamment, ne permet pas toujours

¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/bas-saint-laurent-panorama>



aux organismes communautaires de soutenir leurs membres adéquatement et de déployer leurs services et activités à leur plein potentiel. Le manque de ressources humaines et les enjeux de rétention de personnel se font cruellement ressentir, ce qui a un impact direct sur les services à la population.

Enfin, malgré une migration interrégionale légèrement positive et les efforts de régionalisation de l'immigration, la pénurie de main-d'œuvre freine le développement économique du Bas-Saint-Laurent. Un meilleur arrimage entre la formation et les besoins de main-d'œuvre, un maillage plus efficace entre les entreprises et l'automatisation de la production constituent des pistes de solutions intéressantes. Cela va de pair avec le déploiement de services de garde et une offre suffisante de logements, qui demeurent des clés essentielles pour attirer de nouvelles personnes. Bien que la région accueille une population aux origines de plus en plus diversifiées, il demeure essentiel de poursuivre les efforts pour favoriser l'enracinement sur le territoire et le développement optimal des communautés du Bas-Saint-Laurent.



Au Bas-Saint-Laurent, des partenaires se regroupent au sein du Forum des partenaires du développement régional. En 2022, ces partenaires ont élaboré le [Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent 2023-2028](#). La section sur le développement social de la région du Bas-Saint-Laurent brosse un portrait des enjeux que vit la région face au développement des communautés, de l'inclusion sociale et de la lutte à la pauvreté. Ces enjeux sont les suivants :

PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Des initiatives régionales se démarquent en ce qui a trait à la participation citoyenne, notamment la [recherche-action *Bien vieillir chez soi*](#) ainsi que les démarches de l'Alliance pour la solidarité. Malgré cela, l'intégration de la participation citoyenne dans les pratiques n'est pas acquise auprès des partenaires.
- Paradoxalement, la pandémie a fait reculer la participation citoyenne en créant un isolement accru des personnes, tout en suscitant des exemples de réseautage fort. On note une meilleure reconnaissance de la diversité (par exemple, sexuelle ou culturelle). Il y a toutefois une forte crainte d'accroissement de l'exclusion et de l'isolement face aux contrecoups de la situation économique.
- Enfin, la diminution des heures bénévoles fragilise le système, notamment pour les personnes proches aidantes ou pour la relève dans les organismes communautaires.

VISION INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Le manque de vision régionale et/ou territoriale et de gouvernance claire ne permet pas à la région de définir son autonomie d'action, ni de réunir ses forces et expertises afin d'agir en cohérence et en complémentarité pour son développement.
- Les nombreux financements par projets qui atterrissent dans les territoires nuisent au développement de projets structurants, à la réalisation de la mission première des organismes et à la reconnaissance de leur expertise.



- La recherche constante de financement, notamment, ne permet pas toujours aux organismes communautaires de soutenir leurs membres adéquatement et de déployer leurs services et activités à leur plein potentiel.
- Le manque de ressources humaines ainsi que les enjeux de rétention sont grandement impactés par l'impression de non-reconnaissance que vivent les organismes en lien avec le financement adéquat de leur mission.
- Le manque de reconnaissance de l'expertise et de la contribution des organismes communautaires empêche un développement local et régional cohérent.

ACCÈS AUX SERVICES EN RÉPONSE AUX BESOINS DE BASE

- Riche de ses partenariats et de ses expériences de concertation, le Bas-Saint-Laurent compte une variété de partenaires communautaires et institutionnels qui œuvrent à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens de la région.
- [La région] peut compter sur la présence de divers acteurs mobilisés et engagés qui mettent en place une multitude de projets et d'initiatives afin de combler les besoins de ses communautés, notamment les populations les plus vulnérables.
- La pénurie d'habitations adéquates et de services de garde stables affecte tout de manière aiguë.
- La région du Bas-Saint-Laurent est aux prises avec plusieurs enjeux d'accessibilité pour répondre aux besoins de base : logement, services de garde, désert alimentaire, accessibilité physique, emploi, etc.
- L'augmentation des vulnérabilités et l'augmentation du coût de la vie provoquent différentes crises sociosanitaires, notamment celles de l'itinérance et du logement.
- Les situations d'itinérance sont de plus en plus nombreuses autant en milieu urbain que rural. Elles se complexifient notamment par la perte des ressources déjà insuffisantes en santé et services sociaux et par le manque de logements sociaux et communautaires qui sont hors marché.

LUTTE AUX PRÉJUGÉS

- Les écarts de richesse et les inégalités sociales se sont accentués au cours des dernières années au Québec².
- Les vulnérabilités prennent maintenant de nouveaux visages : isolement et exclusion sociale, problèmes de santé mentale, augmentation de la violence, etc.

QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ DES POPULATIONS

- La perte d'autonomie d'une partie de la population (vieillesse, handicap, etc.) continue d'être un défi pour la région du Bas-Saint-Laurent, entraînant des enjeux liés à l'offre de services et d'activités, au soutien à domicile et à la proche aide.
- Les jeunes et moins jeunes sont également aux prises avec des enjeux liés à la santé mentale, l'augmentation du temps-écran récréatif et ses impacts ainsi que la sédentarité.
- Ces éléments ont un impact important sur la qualité de vie de la population en général et génèrent une hausse des demandes de soutien. Les organismes et institutions peinent à répondre aux demandes, ce qui entraîne un essoufflement des ressources en place.

² Observatoire québécois des inégalités (2024) [Comment ont évolué les inégalités de richesse au Québec depuis la pandémie?](#)



- Des ressources d'accueil en immigration sont présentes partout, mais il est nécessaire de mieux arrimer et définir les rôles.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à ce que des cadres soient déployés pour favoriser la prise de décision au niveau local et territorial, mais les mesures d'optimisation mises en place afin de réduire le déficit budgétaire du réseau de la santé pourrait avoir un impact important sur l'offre de services direct à la population.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- Création de places en services de garde : pour répondre à ce besoin criant, il faut travailler étroitement avec le réseau régional de la petite enfance et faire des représentations pour assurer une meilleure cohésion entre les critères d'attribution des places par le Ministère et la réalité des milieux.

QUELQUES DONNÉES SUR LE BAS-SAINT-LAURENT, LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

NOMBRE DE MUNICIPALITÉS : 111

- Nombre de municipalités de plus de 1 000 habitant-es : 41
- Nombre de municipalités de moins de 500 habitant-es : 45
- Proportion des municipalités qui ne possèdent pas de commerces alimentaires (2023) : 25 %

31 190 \$

Revenu personnel disponible après impôts (2021)

12,5 %

Proportion de la population sans diplôme (2023)

1,4 %

Proportion de personnes immigrantes (2023)

14,4 %

Personnes à faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (2020)

25,4 %

Proportion des enfants de maternelle (5 ans) vulnérables dans au moins un domaine de développement (2022)

27 %

Proportion des répondants qui jugent leur revenu insuffisant pour répondre aux besoins du ménage

67 %

Augmentation des interventions des travailleurs et travailleuses de rue concernant les situations liées à l'itinérance, entre 2022-2023 et 2023-2024

* Source :

Institut de la statistique du Québec (2024). De plus en plus de village sans commerces au Bas-Saint-Laurent. [Lien](#).

Institut de la statistique du Québec (2023) Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022. [Lien](#).

Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent (2024), Résultats préliminaires de la recherche sur la situation de l'habitation et de l'insécurité résidentielle au Bas-Saint-Laurent, Présentation lors du Rendez-vous citoyen Jasons habitation, 4 octobre 2024.

Rapport des activités en travail de rue au Bas-Saint-Laurent 2023-2024, Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. [Lien](#)



ENTENTE SECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU BAS-SAINT-LAURENT 2023-2026 (ESDS)

Convaincus de la nécessité et de la pertinence de renforcer leur action concertée, des partenaires régionaux du développement social, dont les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, ont choisi de mettre en commun leurs outils respectifs. Ils ont créé l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026 (ESDS) dans laquelle s'inscrit l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent à l'intérieur du volet 1 : Soutien aux interventions des MRC en développement social et lutte à la pauvreté.

Ces partenaires régionaux du développement social souhaitent mettre de l'avant une vision concertée et intégrée du développement social qui permettra aux communautés de développer leur plein potentiel et fournira aux citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent des opportunités favorisant une occupation dynamique du territoire. La mise en place de la Table de développement social et de lutte à la pauvreté permettra de travailler de façon intégrée sur ces enjeux.

De plus, cette Entente permet l'embauche de huit ressources professionnelles en développement social, une dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent. Ces ressources jouent un rôle essentiel en accompagnant la démarche de mobilisation sur leur territoire respectif. Leur présence renforce la capacité des territoires à développer des projets structurants et constituent un levier important pour assurer le déploiement et le soutien de l'Alliance pour la solidarité dans chaque territoire.

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028 DU BAS-SAINT-LAURENT

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent vise à renforcer la cohérence des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. S'appuyant sur les enjeux identifiés lors du Forum des partenaires du développement régional, il a permis de définir quatre priorités en matière de développement social :

- Élaborer une vision régionale intégrée du développement social.
- Favoriser la participation citoyenne et renforcer le rôle de la société civile.
- Garantir une qualité de vie optimale et promouvoir la santé des populations.
- Soutenir le développement de services destinés à la jeunesse et encourager l'éducation.

Ces priorités reflètent les préoccupations exprimées par les partenaires de la concertation des Alliances.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DU BAS-SAINT-LAURENT DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE 2025-2029

Les priorités régionales ainsi que les objectifs qui en découlent, identifiés par le comité directeur de la démarche de renouvellement de la Stratégie d'occupation et vitalité du territoire au Bas-Saint-Laurent, sont en cohérence avec les souhaits et intentions de la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent concernant la démarche régionale de l'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent.

Les objectifs suivants s'inscrivent dans le cadre de la priorité : « Aménager des milieux de vie de qualité et inclusifs pour permettre à nos communautés de grandir, vivre et vieillir en santé. »



1. Agir tôt et de façon soutenue pour réduire les inégalités sociales et de santé.
2. Aménager le territoire de façon à favoriser les saines habitudes de vie.
3. Favoriser l'accès universel aux services publics et communautaires en réponse aux besoins de base.

PRIORITÉS, ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

PRIORITÉS RÉGIONALES DU BAS-SAINT-LAURENT EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Ces priorités ont été déterminées par un travail concerté et inclusif de la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent à l'hiver 2025.

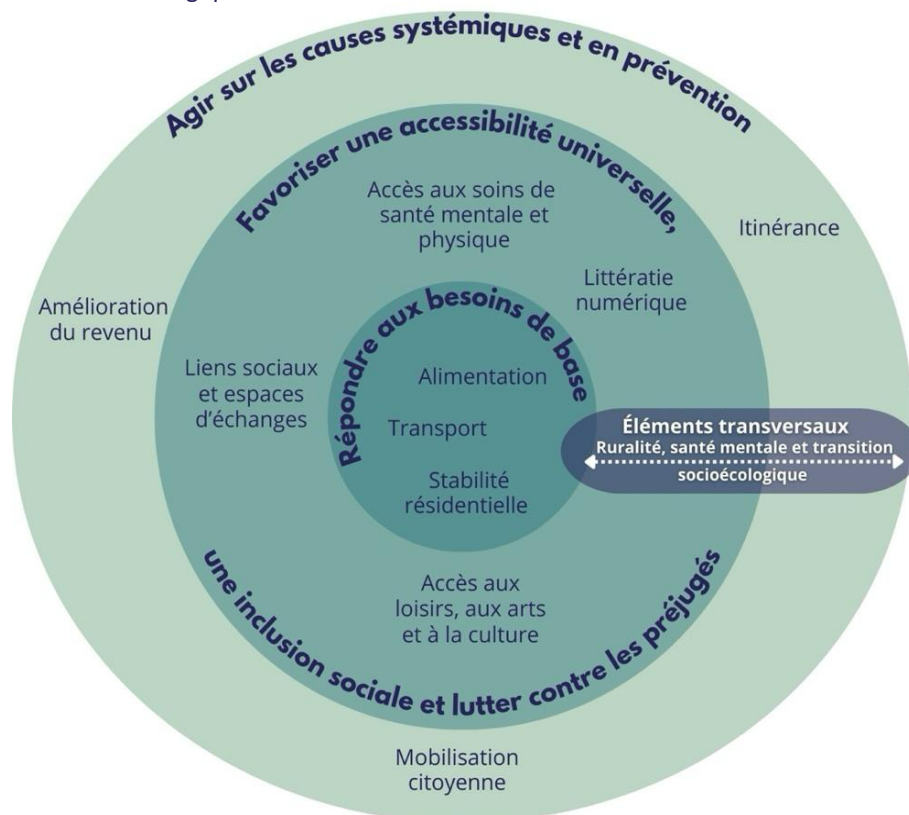
Les concertations territoriales sont invitées à identifier leurs priorités, en cohérence avec les trois grandes catégories identifiées :

- Agir sur les causes systémiques et en prévention.
- Favoriser une accessibilité universelle, une inclusion sociale et lutter contre les préjugés.
- Répondre aux besoins de base des populations vulnérables.

Pour chacune des priorités, des thématiques prioritaires ont été soulevées et illustrent les trois grandes catégories.

Les éléments transversaux sont des perspectives à inclure lors de la réflexion sur les plans d'action territoriaux et les initiatives régionales :

- les enjeux liés à la ruralité;
- la santé mentale;
- la transition socioécologique.

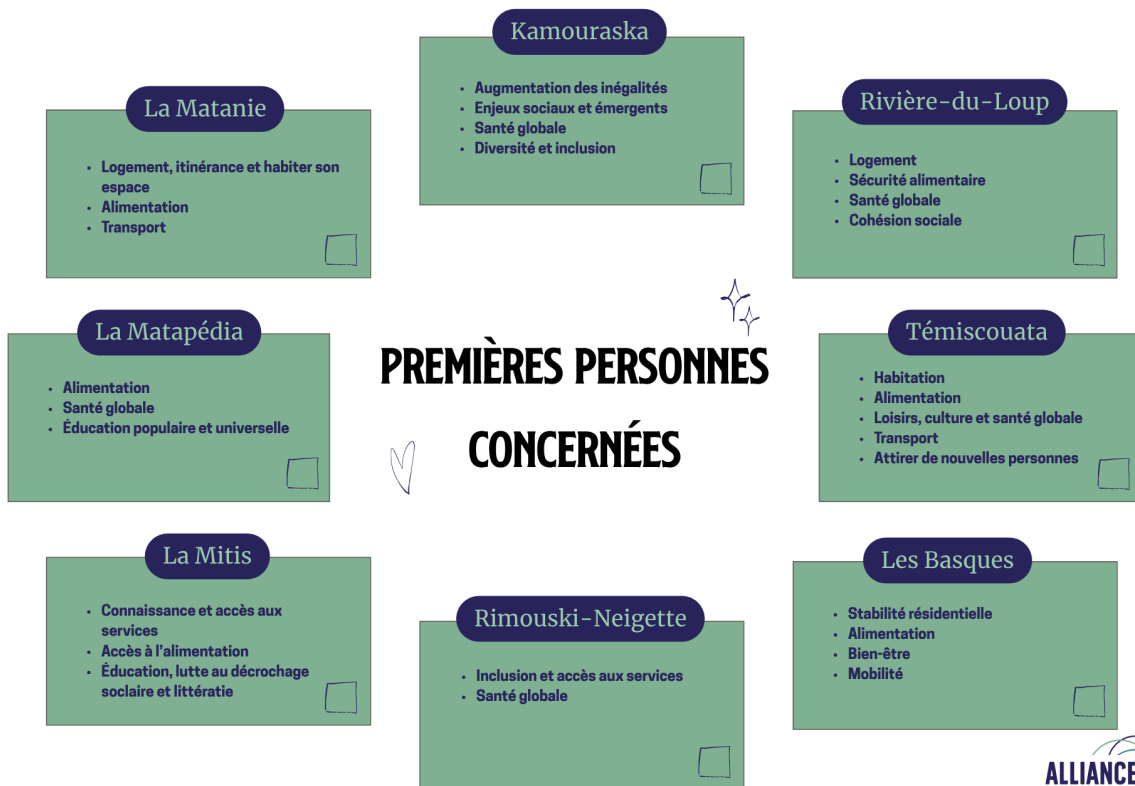




Ces priorités sont en adéquation avec les priorités nationales 2024-2029, puisqu'elles abordent les thématiques liées à la sécurité alimentaire, l'itinérance, la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale et la lutte contre les préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

PRIORITÉS TERRITORIALES EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Au cours de l'année 2025, chaque territoire a mené un processus afin de définir collectivement ses priorités. Les premières personnes concernées ont été placées au cœur des priorités ciblées. Ce visuel présente les priorités retenues pour chaque territoire du Bas-Saint-Laurent.



PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES

Certaines parties de la population du Bas-Saint-Laurent sont particulièrement touchées par la précarité et l'exclusion sociale. Elles sont davantage impactées ou vulnérables lorsqu'elles sont exposées à un contexte de pauvreté. Les partenaires du Bas-Saint-Laurent souhaitent que les réflexions collectives autour des plans d'action accordent une attention particulière à certains enjeux ou populations aux prises avec des défis particuliers. Lorsque des partenaires régionaux ou territoriaux possèdent une expertise en lien avec ces populations, les concertations sont invitées à les interpeller pour alimenter et soutenir leur réflexion.



JEUNESSE

Les jeunes et leur famille constituent une partie de la population vulnérable du Bas-Saint-Laurent. La démarche de concertation intersectorielle COSMOSS, qui vise à donner une chance égale aux jeunes de développer leur plein potentiel, se déploie à la grandeur du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs partenaires de la démarche COSMOSS sont également partenaires des Alliances pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent. En ce sens, un arrimage existe afin de s'assurer d'agir en complémentarité, autant à l'échelle régionale que territoriale. Selon les enjeux, les priorités et les préoccupations jeunesse peuvent être traités à l'intérieur des démarches COSMOSS ou des Alliances pour la solidarité.

VIELLISSEMENT

L'enjeu du vieillissement est une préoccupation majeure de la région du Bas-Saint-Laurent. On y retrouve une des MRC avec la population la plus vieillissante au Québec (MRC Les Basques). L'âge médian au Bas-Saint-Laurent en 2024 était de 49 ans, alors qu'il était de 42,9 ans pour l'ensemble du Québec.³ La présence de la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent au sein de la Table de développement social et de lutte à la pauvreté permet aux acteurs régionaux d'être vigilants face aux enjeux vécus par cette tranche de la population.

IMMIGRATION

La population immigrante est en croissance, entraînant des besoins diversifiés et de plus en plus complexes en matière d'accueil, d'intégration et d'accès aux services. Il est nécessaire d'avoir pour objectif de favoriser une inclusion réussie au sein de la société d'accueil.

Les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent travaillent de concert au sein de l'Entente sectorielle pour l'attractivité, l'accueil et l'immigration du Bas-Saint-Laurent. Elles embauchent toutes une ressource de concertation en immigration. Ces dernières se rassemblent au sein de la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent, dont la représentante régionale participe aux travaux de la Table de développement social et de lutte à la pauvreté. À l'échelle des territoires, ces ressources spécialisées sont appelées à participer aux concertations des Alliances pour la solidarité à différents niveaux afin de permettre aux partenaires d'avoir une vision juste et adéquate des enjeux reliés à l'accueil et l'immigration dans leur territoire et d'en tenir compte dans leurs travaux en lutte à la pauvreté.

HANDICAP

Les personnes en situation de handicap doivent souvent composer avec des dépenses plus élevées et vivent plusieurs contraintes qui créent de l'exclusion et des préjugés, dont l'inaccessibilité des lieux, l'absence d'outils de travail adaptés et de nombreux obstacles systémiques. Dans l'objectif de réduire les obstacles, d'assurer l'inclusion pleine et entière des personnes vivant avec un handicap, de poser des gestes concrets pour atteindre l'accessibilité universelle tant au niveau scolaire, professionnel et social au Bas-Saint-Laurent, les partenaires sont invités à réfléchir à la façon dont les initiatives de leur plan d'action :

- contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées;

³ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/estimations-population-mrc-age-sexe-median-moyen>



- favorisent l'inclusion et la participation sociale;
- agissent pour améliorer l'accès à de nouveaux services pour les personnes handicapées et leur entourage.

ENJEUX

Égalité entre les sexes, diversité sexuelle et de genre

Lors des réflexions entourant les initiatives à mettre en place, les partenaires sont invités à tenir compte des différents enjeux relatifs aux femmes et aux hommes, de même que de l'égalité entre les sexes. L'approche privilégiée est l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS +). Celle-ci est utilisée pour prévenir les écarts entre les sexes qui pourraient se produire et ainsi éviter de créer ou de renforcer des inégalités entre les femmes, les groupes marginalisés ou opprimés sur la base de leur genre et les hommes cisgenres. Pour l'ensemble des initiatives, les organismes porteurs devront répondre à des questions dans la fiche décrivant l'initiative.

Pour mieux comprendre les réalités vécues, l'équipe de la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent a conçu un atelier de réflexion en utilisant la roue du pouvoir. Cet exercice, qui a été présenté au Forum des Alliances au Bas-Saint-Laurent le 19 novembre 2024, invite à une réflexion sur les privilèges et les vulnérabilités des personnes rejointes ou non dans les organisations. Ce document est disponible sur le site Internet du CRD pour consultation.

Zones de dévitalisation et de défavorisation, personnes plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale

Les populations vivant dans les zones de dévitalisation et défavorisation sont plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Elles vivent souvent des défis qui leur sont propres. Il est important de prendre en compte leurs besoins en amont de la création d'initiatives afin de concevoir des réponses adaptées. L'analyse des plans de territoire et des initiatives régionales concertées tiendra compte de cet enjeu. Pour y arriver, les municipalités dans lesquelles il y aura des retombées sont indiquées dans chacune des initiatives afin de donner un portrait précis du champ d'action.

Ces trois outils seront utilisés pour identifier les zones de dévitalisation et défavorisation en fonction de différents critères.

- Selon l'Institut national de santé publique du Québec, le Géoportail de santé publique du Québec est « une plateforme cartographique publique qui permet de visualiser la variation géographique d'indicateurs de santé, de l'environnement bâti et d'environnement sur l'ensemble du territoire québécois ».
- L'Atlas de la défavorisation donne accès aux cartes relatives aux indices de défavorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- L'Institut de la statistique du Québec a produit une carte présentant la répartition des localités du Québec par quintiles selon l'indice de vitalité économique en 2022.



GOUVERNANCE : MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

MISE EN CONTEXTE

En 2022, en prévision de la fin de l'édition 2018-2023 de l'Alliance et en attendant le déploiement de la prochaine mouture, la Table de l'Alliance 2018-2023 a souhaité réaliser un exercice d'évaluation du fonctionnement de l'Alliance au Bas-Saint-Laurent. Le but de cette démarche était d'identifier les éléments à conserver, à améliorer et à créer dès le début de la prochaine mouture. Pour cela, une consultation des personnes impliquées à l'échelle territoriale et régionale a été réalisée au printemps et à l'automne 2022. Un rapport d'évaluation a également été produit. Des constats, recommandations et pistes de réflexion ont été émis sur différents thèmes, notamment sur l'entente et l'élaboration du Plan d'action régional, l'organisation et le rôle des instances décisionnelles, la gestion des communications, le processus de planification concertée, la fiducie et la gestion administrative, la participation citoyenne ainsi que l'accompagnement local et régional. La présentation aux partenaires du rapport d'évaluation a eu lieu en mars 2023.



À l'automne 2023, un Forum a réuni plus de 130 partenaires territoriaux et régionaux. Lors de cette rencontre d'envergure, un travail sur les conditions de succès de chaque territoire a été réalisé. De plus, les personnes participantes ont été invitées à signifier leurs souhaits pour la prochaine mouture.

À la suite de l'ensemble de ces démarches, un comité de réflexion et de recommandation a été mis en place. Celui-ci a donc abordé des éléments de réflexion à partir de constats du rapport d'évaluation, du Forum et de leur propre expérience des Alliances pour la solidarité au Bas-

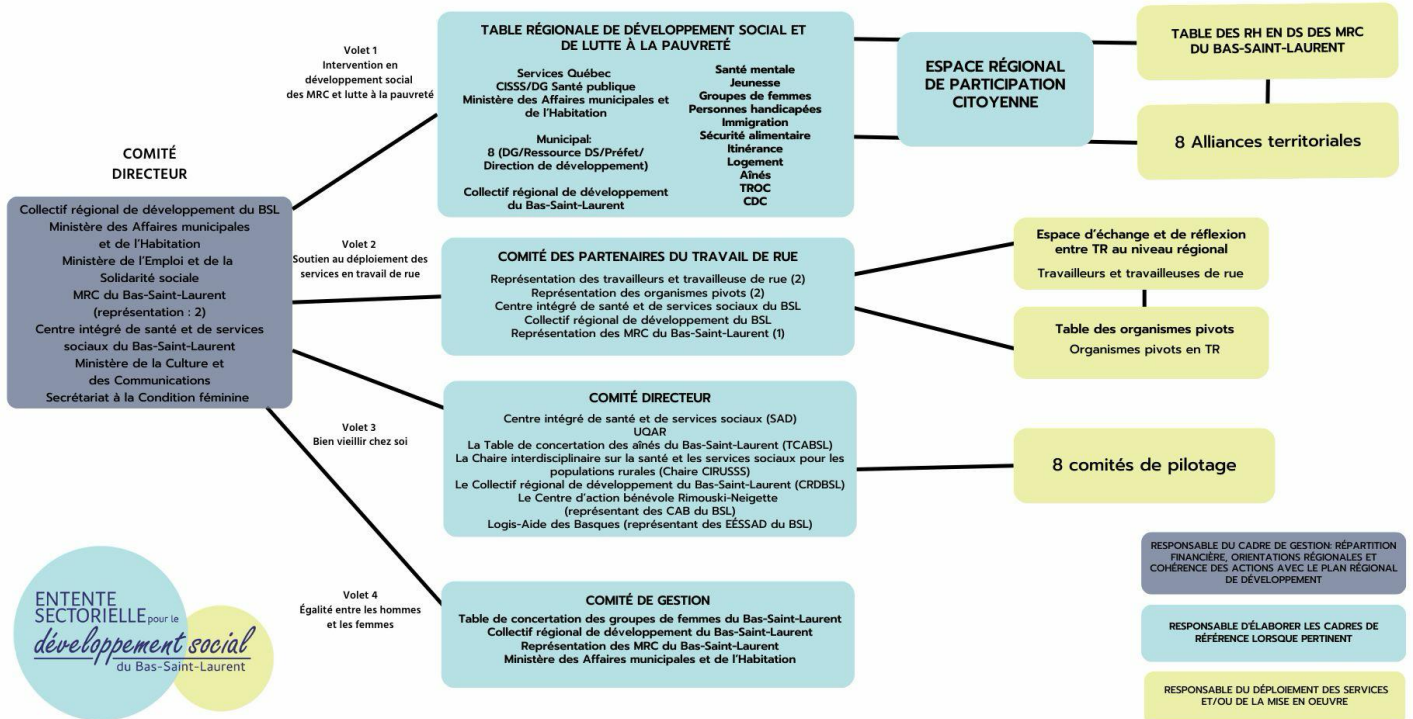
Saint-Laurent. Le groupe de travail était composé des Corporations de développement communautaire du Bas-Saint-Laurent, de représentantes et représentants de MRC, d'organismes communautaires territoriaux et régionaux et de membres de l'équipe de la direction de la santé publique.

C'est donc à partir de ces éléments qu'un nouveau mode de fonctionnement a été élaboré et présenté au milieu bas-laurentien.

L'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent est partie prenante de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent.

ORGANIGRAMME

Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent



MOBILISATION

La mobilisation et la concertation avec les partenaires régionaux et territoriaux reposent sur une démarche inclusive visant à assurer une représentativité équilibrée des parties prenantes. Cela implique d'avoir une représentativité des acteurs et actrices des divers secteurs (institutionnel, communautaire, municipal, citoyen, etc.) et qu'ils et elles soient bien représentés pour refléter la diversité des enjeux et des réalités du territoire. Il est primordial de définir clairement les responsabilités, les mandats et les contributions attendues de chaque type d'acteurs et d'actrices dans le processus de concertation. Pour favoriser un engagement collectif, la participation des parties prenantes à toutes les étapes doit être encouragée, de la planification à la mise en œuvre, sans omettre l'évaluation.

Pour y arriver, l'invitation à l'implication est large, inclusive et respectueuse, dans une optique de mobilisation collective et d'engagement durable. Cette approche repose sur :

- **Une ouverture à tous et toutes** : S'adresser à un éventail diversifié d'acteurs et d'actrices, incluant les organismes communautaires, les institutions, les personnes citoyennes et les groupes sous-représentés, pour garantir une pluralité des voix et des perspectives.
- **Un processus inclusif** : Créer un espace de participation où chaque personne ou organisation se sent valorisée et légitime, quelle que soit sa taille, son influence ou son champ d'action.



- **Un respect des différences** : Reconnaître et respecter les spécificités, les expériences et les besoins de chaque personne participante, tout en veillant à éviter toute forme de discrimination ou de marginalisation.

Au niveau régional, la [Table de développement social et de lutte à la pauvreté](#) adopte une approche paritaire, visant à équilibrer la représentation des différents acteurs, différentes actrices et secteurs. Cette parité permet d'assurer une répartition équilibrée entre les secteurs institutionnels, municipaux et communautaires afin de refléter la diversité des perspectives et des enjeux régionaux. Cette parité vise aussi à renforcer la légitimité des décisions prises et à promouvoir une coopération équilibrée et harmonieuse. Ce modèle permet à chaque membre d'avoir un poids équivalent dans les discussions et décisions, indépendamment de sa taille ou de son influence.

L'inclusion des personnes vivant dans une situation de précarité offre une compréhension accrue des savoirs vécus, ce qui donne de la profondeur aux réflexions et engendre des solutions créatives. Les participants et participantes développent leur pouvoir d'agir. La participation citoyenne est donc un puissant vecteur d'inclusion et d'engagement des personnes dans les démarches collectives, tissant ainsi des liens sociaux⁴.

⁴ Communagir, *Fiche 8 : Inclure les personnes en situation de pauvreté et la population locale à toutes les étapes*, 2020, p.1



LA CONCERTATION RÉGIONALE

Le partenaire signataire régional

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) est l'organisme signataire de la convention d'aide financière régissant l'Alliance pour la solidarité dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Il est imputable auprès de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour sa gestion.

Il a pour rôles et responsabilités de :

- signer, conjointement avec les MRC, la convention d'aide financière du FQIS;
- voir à l'application des normes et orientations du FQIS dans le cadre de la convention d'aide financière;
- signer les protocoles avec les organismes porteurs d'initiatives;
- faire le lien avec le bailleur de fonds/produire les redditions de comptes au MESS;
- coordonner les travaux de concertation en lutte à la pauvreté à l'échelle régionale;
- embaucher les ressources régionales d'accompagnement;
- recevoir les redditions de comptes des organismes porteurs et valider leur conformité;
- valider l'admissibilité des planifications, initiatives et conformités des dépenses et en informer le territoire.

Les ressources régionales ont le rôle d'accompagner et soutenir la concertation régionale et territoriale. Plus précisément, voici ses rôles et responsabilité :

- animer, conjointement avec les ressources en développement social des MRC, les démarches de planifications concertées territoriales;
- soutenir et outiller les ressources en développement social territoriales;
- accompagner et stimuler le déploiement d'initiatives régionales en lutte à la pauvreté;
- alimenter les réflexions régionales et agit comme expert-conseil en lutte à la pauvreté;
- assurer le lien de communication au niveau territorial et régional;
- animer la concertation régionale en lutte à la pauvreté et développement social;
- soutenir la concertation territoriale et régionale en participation citoyenne.

Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent

La Table de développement social et de lutte à la pauvreté (TDSLPL) est l'instance mandatée par le CRD pour se mobiliser et agir sur ces enjeux. Le CRD en assure également le leadership.

Cette table se veut paritaire entre les organismes acteurs de la communauté, le milieu municipal et les institutions. Les secteurs représentés sont les suivants :



SECTEURS DE LA COMMUNAUTÉ	ORGANISATION REPRÉSENTANTES AU 31 MARS 2025
Santé mentale	Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale du Bas-du-Fleuve
Jeunesse	COSMOSS Bas-Saint-Laurent
Groupes de femmes	Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent
Personnes handicapées	Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve
Immigration	Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent
Sécurité alimentaire	Croc-Ensemble des Basques
Itinérance	Repaires Bas-Saint-Laurent
Habitation/logement	Office municipal d'habitation Rimouski-Neigette
Personnes âgées	Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent
Défense collective de droits	Action populaire Rimouski-Neigette
Corporations de développement communautaire du Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire de la Vallée de la Matapédia
Groupes communautaires	Table régionale d'organismes communautaires
Ministères et institutions	Direction régionale de Services Québec Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation Direction régionale de la santé publique

SECTEURS DE LA COMMUNAUTÉ	ORGANISATION REPRÉSENTANTES AU 31 MARS 2025
MRC	MRC de Kamouraska MRC de Rivière-du-Loup MRC du Témiscouata MRC des Basques MRC de Rimouski-Neigette MRC de La Mitis MRC de La Matanie MRC de La Matapédia
Partenaire signataire régional	Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent



Cette composition peut faire l'objet d'une révision en tout temps, selon les enjeux et les besoins des partenaires. De plus, la Table de concertation régionale est libre d'inviter ou de s'adjoindre des personnes-ressources à tout moment pour soutenir la réalisation de son mandat.

La TDSLPL a pour rôles et responsabilités de :

- mener une réflexion régionale sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- s'assurer d'avoir une vision intégrée du développement social;
- mobiliser les acteurs et actrices de la communauté pour agir collectivement en lutte à la pauvreté et développement social;
- établir les priorités régionales en matière de développement social et de lutte à la pauvreté;
- approuver et suivre le Plan d'action régional concerté de l'Alliance;
- approuver les initiatives régionales, à l'exception des initiatives de l'Espace régional de participation citoyenne.



En lien avec les concertations territoriales :

- prendre connaissance du mode de fonctionnement soumis par les territoires et émettre des commentaires au besoin;
- prendre connaissance des planifications territoriales et émettre des commentaires/ recommandations/suggestions au besoin;
- proposer des arrimages entre les territoires et les initiatives;
- orienter les territoires vers différents leviers financiers dans une perspective de complémentarité.

La Table de développement social et de lutte à la pauvreté est également l'instance qui fait office de comité de gestion du volet 1 de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent : Soutien à l'intervention des MRC en développement social et lutte à la pauvreté.

À ce titre, elle se penche de façon globale sur les enjeux en développement social du Bas-Saint-Laurent. Elle peut être appelée à administrer d'autres mesures, à la demande des partenaires concernés. Elle définit son propre cadre de gestion de façon autonome indépendamment de la mesure de l'Alliance pour la solidarité.

Espace régional de participation citoyenne

À l'automne 2025, des discussions liées au processus de l'Alliance de quatre territoires de MRC ont eu lieu au sein des comités citoyens afin de sonder les personnes impliquées dans les démarches concernant leurs besoins de participation à un espace de participation régional. Ces discussions ont permis d'identifier le besoin des personnes citoyennes de se réunir régionalement, ainsi que les conditions favorables à mettre en place pour y parvenir.

L'Espace régional de participation citoyenne rassemble des personnes citoyennes, y compris celles vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, ainsi que des personnes ressources du milieu agissant à titre de personnes accompagnatrices. Voici les principales responsabilités de cet espace :

- réfléchir et partager les expériences entre personnes citoyennes;
- mettre en avant les préoccupations et les enjeux des personnes citoyennes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale;



- incarner un espace de dialogue avec la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent;
- encourager la mise en place d'initiatives structurantes ou expérimentales menées par et pour les personnes citoyennes.

Les personnes citoyennes sont responsables de l'élaboration et de l'approbation des initiatives de cet espace, conformément aux normes du Fonds québécois d'initiatives sociales. Les personnes accompagnatrices ne participent pas aux prises de décisions, afin de garantir que le pouvoir demeure exclusivement entre les mains des personnes citoyennes.

La programmation de l'espace inclut un événement annuel de rencontre ainsi qu'une programmation qui répond aux besoins des personnes citoyennes impliquées. Les personnes consultées ont identifié la participation des responsables de la participation citoyenne à l'Espace régional comme une condition gagnante. Il est donc très important de les rencontrer, de leur présenter les résultats et de discuter avec elles de leurs besoins et des suites pour la programmation de l'Espace. Un suivi sera également effectué avec les personnes responsables des ateliers d'échange sur la participation citoyenne, à propos de la recherche-action réalisée par **Nos Communautés AVEC : au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre**.

LES CONCERTATIONS TERRITORIALES

Dans le cadre de la mesure de l'Alliance pour la solidarité, chacun des 8 territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent est invité à mettre sur pied sa propre concertation territoriale.

La concertation territoriale est le regroupement des personnes actrices de la communauté impliquées dans la lutte à la pauvreté. Elle doit définir les rôles et contributions souhaitées des personnes qui la composent. Elle se dote d'un mode de fonctionnement opérationnel propre. Le leadership est assumé par les MRC via les ressources en développement social.

La concertation territoriale :

- dispose d'une autonomie dans sa composition et ses instances (comités, assemblées, coordinations);
- propose une invitation large à l'implication;
- assure les liens avec les concertations existantes et favorise les arrimages entre les démarches et les leviers.

Elle décide de :

- son mode de fonctionnement;
- ses priorités d'intervention (enjeux) en cohérence avec les priorités régionales;
- sa planification territoriale concertée;
- l'approbation des initiatives de son milieu.

Elle travaille en étroite collaboration avec la Table de développement social et de lutte à la pauvreté.

Pour permettre la mise en place d'initiatives structurantes et être en cohérence avec la capacité du milieu à soutenir le tout, et ce malgré les besoins criants, les concertations territoriales sont invitées à porter une attention particulière au nombre de priorités retenues afin de ne pas diluer leur intervention.



Les ressources en développement social des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent sont responsables de mobiliser les partenaires et d’animer les concertations territoriales. Dans chaque territoire de MRC, pour la portion de son mandat en lien avec l’Alliance pour la solidarité, la ressource :

- Anime la concertation territoriale
- Accompagne et soutient les organismes porteurs d’initiatives de la planification à la reddition de comptes
- S’assure de la bonne circulation des informations au sein des concertations territoriales
- Fait le lien entre la concertation territoriale et le partenaire régional
- Participe à un espace d’échanges avec leurs homologues au niveau régional
- Veille à l’actualisation du plan d’action concerté territorial

Les planifications territoriales de chacune des concertations, détaillant leurs priorités, les transformations souhaitées, ainsi que les actions mises en œuvre, se trouvent à l’annexe 5.

ORGANISMES PORTEURS

Au sein des concertations territoriales, les organismes porteurs sont responsables de la mise en œuvre des initiatives. En ce sens, ils s’engagent à utiliser l’aide financière exclusivement aux fins pour lesquelles elle lui est accordée et produisent les redditions de comptes associées. Elles assurent également le suivi de leurs initiatives avec la concertation territoriale concernée.

STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE TERRITORIALE

Chaque territoire est responsable de définir et de mettre en œuvre sa propre stratégie de participation citoyenne. Il est impératif que chacun élabore et dépose une telle stratégie, en tenant compte des spécificités vécues dans leur territoire. Chaque territoire doit identifier les moments où les citoyens et citoyennes, particulièrement ceux et celles vivant en situation de pauvreté ou d’exclusion sociale, seront impliqués dans leur mode de fonctionnement. Chaque territoire doit également déterminer le degré de participation citoyenne souhaité ainsi que les outils et les mécanismes nécessaires pour la favoriser. Chaque milieu doit analyser ses atouts et ses dynamiques pour mettre en lumière les leviers d’action les plus pertinents pour sa communauté. Les territoires ont déposé le 31 mars 2025 leur stratégie de participation citoyenne (Étape 3). Ces stratégies sont en constante évolution afin de s’adapter aux différentes phases de réalisation de l’Alliance. Les organismes porteurs indiquent le niveau de participation citoyenne pour chacune des initiatives déposées en décrivant les moyens pour y parvenir. Le suivi est assuré dans la reddition de compte. Enfin, les rencontres mensuelles des ressources en développement social favorisent les échanges sur les défis rencontrés et les bons coups en participation citoyenne, le partage d’outils, l’évaluation du travail accompli ainsi que l’identification des prochains pas à effectuer.





SPECTRE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



GESTION FINANCIÈRE

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) vise à soutenir financièrement des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces initiatives peuvent intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Sur le plan régional et territorial, le financement des initiatives doit s'inscrire dans une démarche de mobilisation et de concertation des acteurs et actrices du milieu. Ces initiatives doivent mener à l'identification des priorités en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale pour un territoire donné, le tout étant consigné dans le présent plan d'action concerté. Le financement des initiatives doit répondre aux priorités identifiées.

Le FQIS soutient principalement :

- le financement des conventions d'aide financière conclues par le ministre responsable de l'application de la Loi (ministre) avec des organismes ou des partenaires à l'échelle locale, régionale et nationale, relatives à la réalisation d'initiatives visant les mêmes objectifs et respectant les orientations et les normes du FQIS, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois;
- le développement et l'expérimentation de nouvelles approches de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- le financement des recherches en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les objectifs du FQIS sont de :

- mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- amener les acteurs à se concerter, afin qu'ils identifient les priorités et les besoins de leur territoire en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- amener les acteurs à planifier la réalisation des initiatives structurantes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur leur territoire et à en assurer le suivi;



- soutenir financièrement des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui répondent aux priorités identifiées aux niveaux régional et local, et au niveau national, ainsi qu'aux priorités déterminées par le ministre;
- favoriser la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières dans la réalisation des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- impliquer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre de toutes les conventions d'aide financière conclues en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

ORGANISMES ADMISSIBLES

Sont admissibles à un financement du FQIS, les organismes et les partenaires suivants :

- les personnes morales à but non lucratif;
- les coopératives considérées comme organismes à but non lucratif par Revenu Québec;
- les organismes municipaux, dont les municipalités régionales de comté (MRC);
- les conseils de bande, les conseils de villages nordiques, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, de même que tout autre regroupement autochtone visé par l'article 3.48 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30);
- les centres de recherche ou les institutions qui œuvrent en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

ORGANISMES NON ADMISSIBLES

Ne sont pas admissibles à un financement du FQIS :

- les ministères ou organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels les centres intégrés de santé et de services sociaux et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, les institutions ou écoles d'enseignement et de formation, sauf si un organisme, excluant les ministères, est le seul à pouvoir offrir le service à un coût raisonnable sans faire concurrence à d'autres organismes offrant déjà un service similaire;
- les organismes dont les activités sont interrompues en raison d'un conflit de travail (grève ou lock-out);
- les organismes qui ne satisfont pas aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre de la part d'un bénéficiaire une aide financière versée à même des fonds publics.



DÉPENSES ADMISSIBLES

Sont admissibles à un financement du FQIS les dépenses suivantes :

- les dépenses nécessaires et directement reliées à la réalisation des initiatives approuvées;
- le salaire des ressources humaines directement reliées à la réalisation des initiatives approuvées, pourvu que les salaires correspondent à ceux habituellement versés par l'organisme lui-même aux employés occupant des postes et effectuant des tâches comparables ou aux salaires versés par des organismes comparables du milieu local ou régional.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

Ne sont pas admissibles à un financement du FQIS les dépenses suivantes :

- les dépenses allouées à la réalisation des initiatives qui sont antérieures à leur acceptation;
- le financement de la dette ou le remboursement d'emprunts déjà conclus ou à venir;
- le financement des initiatives déjà réalisées;
- les dépenses remboursées par un autre programme;
- les dépenses visant l'achat ou la rénovation de biens immobiliers, de terrains ou de véhicules de transport;
- les dépassements de coûts;
- le salaire des ressources humaines ou les autres dépenses directement reliées **aux activités régulières de l'organisme bénéficiaire.**

RÉPARTITION RÉGIONALE DES SOMMES

Afin de répartir les sommes de manière juste et équitable entre les territoires de MRC de la région, il a été convenu d'utiliser les indicateurs suivants :

- Montant de base (10 %)
- Mesure de faible revenu (40 %)
- Mesure du panier de consommation (40 %)
- Nombre de personnes habitant le territoire (5 %)
- Densité de la population (5 %)

Un montant est réservé pour l'accompagnement régional, le soutien à la participation citoyenne et la mise en place de projets régionaux, ayant des retombées dans au moins trois territoires de MRC.



BAS-SAINT-LAURENT
BUDGET TOTAL DISPONIBLE : 6 084 144 \$

TERRITOIRE DE MRC	SOUTIEN À LA MOBILISATION	INITIATIVES	TOTAL
Kamouraska	20 000 \$	461 202 \$	481 202 \$
Rivière-du-Loup	20 000 \$	471 912 \$	491 912 \$
Témiscouata	20 000 \$	571 746 \$	591 746 \$
Les Basques	20 000 \$	545 378 \$	565 378 \$
Rimouski-Neigette	20 000 \$	517 747 \$	537 747 \$
La Mitis	20 000 \$	567 419 \$	587 419 \$
La Matapédia	20 000 \$	584 969 \$	604 969 \$
La Matanie	20 000 \$	586 942 \$	606 942 \$
RÉGIONAL	Administration 500 000 \$	Soutien à la participation citoyenne 500 000 \$	Initiatives régionales 616 829 \$
TOTAL			6 084 144 \$

Les sommes disponibles pour le soutien à la mobilisation territoriale peuvent également être utilisées pour le déploiement d'initiatives, selon le choix des concertations territoriales. Pour avoir accès à ces sommes, les territoires doivent désigner un partenaire du territoire qui sera chargé de les administrer.

SUIVI FINANCIER ET REDDITION DE COMPTES

Les organismes ayant conclu une convention d'aide financière avec le CRD dans le cadre des Alliances pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent doivent soumettre une reddition de comptes directement au CRD. Celle-ci est exigée chaque année, au plus tard le **1^{er} mai** (annexe 1) et comprend notamment :

- le rapport des activités réalisées dans le cadre de l'initiative;



- le rapport financier du dernier exercice complété (reddition de comptes, comprenant, entre autres, une annexe spécifique identifiant les subventions, les commandites et autres formes d'aide financière (en argent et/ou en services) reçues de tous les paliers de gouvernement et des sociétés d'État);
- un rapport détaillé de l'utilisation de la subvention versée par le partenaire.

Cette reddition de comptes vise à assurer une transparence dans l'utilisation des fonds publics et à évaluer l'efficacité des initiatives financées. Les organismes soutenus s'engagent à assurer le suivi de leur initiative auprès de la concertation de leur territoire.

MÉCANISMES DE SÉLECTION DES INITIATIVES SOUTENUES

Niveau territorial

Une fois leurs priorités territoriales adoptées, chaque territoire devra élaborer une planification territoriale concertée et développer des initiatives concertées. Ce plan est le fruit des échanges et des décisions prises au sein des instances de concertation territoriale, garantissant que les initiatives reflètent les besoins et les priorités du milieu.

À l'échelle territoriale, les initiatives doivent s'inscrire dans le cadre du plan de territoire élaboré par les partenaires engagés dans la lutte contre la pauvreté. Ce plan inclut les priorités d'intervention, les transformations souhaitées, les initiatives ainsi que leur durée et leur budget. Les concertations territoriales ont la responsabilité de définir leur propre processus de sélection et d'analyse en cohérence avec leur mode de fonctionnement. L'initiative est donc approuvée sur la forme par le territoire. Pour cette étape, un dépôt officiel doit être effectué sur la plateforme de dépôt en ligne.

Les concertations territoriales sont invitées à s'appuyer sur les outils fournis par le partenaire signataire régional pour élaborer leur planification territoriale et leur initiative. Au moment du dépôt du Plan d'action régional concerté auprès du ministère, ces documents sont les suivants :

- Guide de dépôt du plan de territoire
- Aide-mémoire : analyse du plan de territoire
- Aide-mémoire : dépôt d'une initiative
- Grille d'analyse : dépôt d'une initiative

Le partenaire signataire régional est ensuite responsable de valider la conformité de l'initiative ainsi que l'admissibilité des dépenses prévues en fonction des normes et orientations du FQIS et de la convention d'aide financière 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales. Ce dernier signera un protocole d'entente avec l'organisme porteur afin de définir les modalités administratives du soutien financier versé pour permettre la réalisation de l'initiative.

Niveau régional

À la suite de l'adoption du Plan d'action régional concerté, la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent joue un rôle clé dans la coconstruction d'initiatives régionales alignées sur les priorités identifiées.



- **Lien avec les besoins des milieux** : Les membres de la table sont directement alimentés par les besoins exprimés dans leurs milieux respectifs, ce qui favorise une approche ancrée dans les réalités locales.
- **Rôle de catalyseur** : Ces personnes représentantes ont pour mission de bâtir des ponts entre les différents acteurs et actrices afin de développer des initiatives régionales concertées et adaptées aux besoins.
- **Processus décisionnel** : La table est responsable de sélectionner les initiatives régionales qui recevront un financement, en priorisant celles qui répondent le mieux aux enjeux et aux priorités de la région.

Cette dynamique collaborative vise à maximiser l'impact des actions régionales tout en renforçant la cohésion entre les partenaires et les communautés.

INITIATIVE STRUCTURANTE

Pour être considérée structurante, une initiative doit répondre positivement au plus grand nombre des affirmations suivantes⁵ :

OBLIGATOIRES

- L'initiative s'inscrit dans les priorités du territoire.
- L'initiative s'inscrit dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- L'initiative est le fruit de la réflexion collective et de l'engagement des personnes concernées par une problématique.

VALEURS AJOUTÉES

- L'initiative mobilise le milieu (exemple : personnes citoyennes, organismes communautaires, institutions).
- Le milieu tire des apprentissages de l'initiative et peut les réinvestir dans d'autres démarches ou d'autres projets.
- L'initiative permet d'opérer des changements durables sur la population et le développement du milieu.
- L'initiative agit sur les causes profondes du système qui mène à des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.
- L'initiative dote le milieu d'une structure ou d'une façon de faire ayant un effet multiplicateur (effet de levier), permettant à la communauté de développer d'autres initiatives.

INDICATEURS - GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DES ALLIANCES (MESS)

La concertation régionale mesure l'impact de son action en s'appuyant sur les indicateurs suivants :

- la représentativité des acteurs participant à la mise en œuvre;
- la correspondance entre les initiatives soutenues et les priorités identifiées sur chaque territoire;
- la proportion des plans d'action assurant la participation des personnes en situation de pauvreté;
- la proportion des projets qui incluent la mise en commun des ressources humaines et matérielles.

Les initiatives s'appuient sur les indicateurs suivants afin de mesurer l'impact de leur déploiement :

- le nombre d'initiatives soutenues, en cours et complétées par rapport à celles démarrées;
- la proportion des initiatives qui atteignent leurs cibles et objectifs;

⁵ Cette définition a été inspirée de la définition de projet structurant établie par le Service de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest et a été adaptée pour correspondre aux réalités de l'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent.



- le nombre de personnes directement rejointes par les projets et les initiatives;
- la proportion d'initiatives intersectorielles qui sont portées par plusieurs organisations différentes.

COMMUNICATIONS ET DIFFUSION

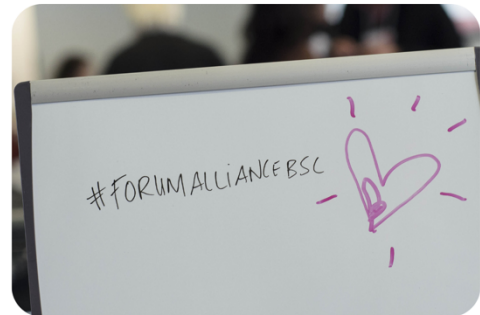
Différents moyens sont utilisés pour diffuser l'information, partager les résultats et promouvoir les pratiques gagnantes à l'échelle du Bas-Saint-Laurent :

1. Bulletin de l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent

Un bulletin d'information destiné à la fois aux personnes citoyennes et aux partenaires engagés est publié environ quatre fois par année. Il regroupe les nouvelles régionales et territoriales, les étapes franchies et à venir, ainsi que les bons coups réalisés dans le cadre des initiatives.

2. Forum des Alliances

Un événement rassembleur réunissant les territoires pour échanger sur les enjeux, défis et réussites collectives. Ce forum favorise la collaboration et le partage d'expériences à grande échelle.



3. Rencontres sous-régionales

Ces lieux d'échanges, organisés dans l'est et l'ouest du Bas-Saint-Laurent offrent aux partenaires une occasion de se réunir pour discuter des enjeux communs et partager leurs initiatives. Ces rencontres favorisent la collaboration entre les différents acteurs d'une même sous-région. Elles permettent également de mettre en lumière les défis partagés, d'identifier des solutions adaptées et d'inspirer de nouvelles idées grâce au partage d'expériences. Elles renforcent la cohésion entre les territoires voisins et encouragent le développement d'initiatives concertées répondant aux réalités.

4. Rencontres mensuelles des ressources en développement social

La mise en place d'un espace d'échange régulier pour les ressources en développement social des territoires permet une transmission fluide des informations, une cohérence dans les communications et un partage des préoccupations et réussites. Elles offrent également un soutien mutuel et de l'inspiration pour les territoires.

5. Communiqués de presse

Un outil clé pour informer la population, via les réseaux d'information traditionnels, des réussites et des avancées de l'Alliance au Bas-Saint-Laurent.

6. Page Facebook

Une plateforme numérique dédiée à la diffusion des informations, à la mise en valeur des événements et des réussites des Alliances dans le but d'élargir la portée des actions et le rayonnement de celles-ci.

7. Lien avec les autres démarches régionales des Alliances

Les agentes régionales et agents régionaux de développement social maintiennent un lien étroit avec les autres démarches des Alliances au Québec. Ils et elles participent à des rencontres interrégionales et partagent les apprentissages pour enrichir les pratiques territoriales et régionales.



Ces outils variés permettent de renforcer la communication, de valoriser les actions collectives et de créer une synergie entre les différents territoires.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL ET PLANIFICATIONS TERRITORIALES

Le calendrier de déploiement présenté à l'Annexe I démontre les étapes de réalisation qui ont mené à l'adoption des planifications territoriales de chacun des territoires de MRC. Réunies ensemble, ces planifications territoriales constituent dans leur intégralité le **Plan d'action régional du Bas-Saint-Laurent en lutte à la pauvreté 2024-2029**.

Afin de s'assurer d'effectuer un travail concerté qui répond aux besoins réels des personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique dans chacun des 8 territoires de la région du Bas-Saint-Laurent, un travail d'analyse, de réflexion et de concertation est nécessaire. Ce travail a permis aux partenaires d'identifier collectivement les éléments suivants :

1. La gouvernance territoriale
2. Les priorités territoriales retenues, et leur lien avec les priorités régionales et/ou nationales
3. Les transformations souhaitées
4. La nature des initiatives, la population ciblée ainsi que les organismes porteurs
5. La stratégie de participation citoyenne retenue

La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent (DSPu), de concert avec la TDSP, a choisi d'arrimer le financement de la mesure 2.1.3.4 du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 à la démarche de planification des Alliances pour la solidarité portée par le CRD. Cette décision s'inscrit dans une logique de continuité et vise également à favoriser la collaboration avec des organisations ayant des leviers d'action à fort potentiel d'impact dans les communautés, afin d'optimiser la portée des financements disponibles. Les sommes serviront à soutenir des initiatives agissant sur les déterminants collectifs (intermédiaires et structurels) des inégalités sociales en matière d'alimentation, ayant un impact direct sur la sécurité alimentaire, et ce, de façon complémentaire au FQIS.

Les planifications territoriales ont été déposées auprès du partenaire signataire régional le 28 février 2026.

Le présent Plan d'action régional concerté a donc été mis à jour, adopté par la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent et déposé à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 31 mars 2026. Les planifications de chaque territoire de MRC se retrouvent à l'annexe 5 du présent document.

Au niveau régional, la TDSP vise à renforcer la concertation entre les divers acteurs et secteurs interpellés par la lutte à la pauvreté afin de mettre en place des actions collectives structurées et cohérentes. Pour y parvenir, elle concentrera ses efforts sur des initiatives alignées avec ses trois grandes priorités :

- Répondre aux besoins essentiels de la population.
- Promouvoir l'accessibilité universelle, l'inclusion sociale et lutter contre les préjugés.
- Agir en amont sur les causes systémiques et favoriser la prévention.



Une réflexion a été menée sur les modalités l'élaboration des initiatives régionales a été réalisé afin de définir les mécanismes d'octroi. C'est donc par le biais de deux dépôts d'initiatives que le tout sera réalisé.

- Premier dépôt d'initiatives : 15 septembre au 31 octobre 2025 (190 000 \$)
- Deuxième dépôt d'initiatives : 16 février au 3 avril 2026 (230 000 \$)

Pour bien définir son plan régional en ce qui touche la lutte à la pauvreté, la Table de développement social et de lutte à la pauvreté tiendra quatre rencontres par année. Alimentés par celles-ci, les partenaires issus de différents horizons préciseront les transformations qu'ils et elles souhaitent atteindre. Une fois ces transformations souhaitées définies, des initiatives structurantes et porteuses pour le milieu pourront être mises en œuvre. Le Bas-Saint-Laurent peut compter sur une diversité d'expertise pour agir en prévention et en atténuation de la pauvreté.

Comme démontré tout au long de ce document, la structure de concertation mise en place au Bas-Saint-Laurent se veut inclusive, participative et équitable. Afin d'être en cohérence avec ces valeurs et d'élaborer des stratégies structurantes qui répondent réellement aux besoins, du temps est nécessaire. Les partenaires sont mobilisés et travaillent activement, mais ils ne souhaitent pas faire les choses précipitamment.

À l'échelle régionale, l'initiative suivante est actuellement mise en œuvre à la suite de processus de sélection rigoureux, en cohérence avec les priorités régionales :

- Travail de proximité auprès des familles dans les territoires des MRC Les Basques, du Témiscouata, de Rimouski-Neigette et de La Matanie.

D'autres initiatives régionales seront déployées d'ici la fin de la mise en œuvre du présent plan d'action.

Grâce à ce Plan d'action régional concerté, le Bas-Saint-Laurent aspire à améliorer durablement les conditions de vie de ses personnes citoyennes en situation de précarité.



ANNEXE 1 : CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT



CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ AU BAS-SAINT-LAURENT 2024-2029

CONCERTATION RÉGIONALE

AN 0

Désignation des membres de la Table régionale
Travail sur le plan d'action concerté régional
Dépôt du plan concerté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DÉCEMBRE 2024
HIVER 2025
31 MARS 2025

CONCERTATION TERRITORIALE

Dépôt du plan pour se rendre au mode de fonctionnement
Élaboration du mode de fonctionnement territorial et de la stratégie de participation citoyenne
Dépôt du mode de fonctionnement territoriale et de la stratégie de participation citoyenne (date limite)

CONCERTATION RÉGIONALE

AN 1

Reddition de comptes régionale de l'an 0

Fin de l'an 1

1^{ER} AVRIL 2025
1^{ER} MAI 2025
30 JUIN 2025
30 SEPTEMBRE 2025
28 FÉVRIER 2026
31 MARS 2026

CONCERTATION TERRITORIALE

Reddition de comptes territoriale de l'an 0

Dépôt des priorités territoriales (date limite)

Dépôt du plan de territoire (date limite)

Fin de l'an 1

CONCERTATION RÉGIONALE

AN 2

Reddition de comptes régionale de l'an 1

Fin de l'an 2

1^{ER} AVRIL 2026
1^{ER} MAI 2026
30 JUIN 2026
31 MARS 2027

CONCERTATION TERRITORIALE

Début de la mise en oeuvre du plan de territoire (date limite)

Reddition de comptes territoriale de l'an 1

Fin de l'an 2

CONCERTATION RÉGIONALE

AN 3

Reddition de comptes régionale de l'an 2

Fin de l'an 3

1^{ER} AVRIL 2027
1^{ER} MAI 2027
30 JUIN 2027
31 MARS 2028

CONCERTATION TERRITORIALE

Reddition de comptes territoriale de l'an 2

Fin de l'an 3

CONCERTATION RÉGIONALE

AN 4

Reddition de comptes régionale de l'an 3

Fin de la mise en oeuvre des initiatives

Reddition de comptes régionale finale

Rapport de bilan final

1^{ER} AVRIL 2028
1^{ER} MAI 2028
30 JUIN 2028
31 DÉCEMBRE 2028
1^{ER} FÉVRIER 2029
30 JUIN 2029
30 SEPTEMBRE 2029

CONCERTATION TERRITORIALE

Reddition de comptes territoriale de l'an 3

Fin de la mise en oeuvre des initiatives

Reddition de comptes territoriale de l'an 4



ANNEXE 2 : LEXIQUE

PARTENAIRE SIGNATAIRE RÉGIONAL

Organisme régional désigné par les MRC pour administrer et gérer la convention d'aide financière du Fonds québécois d'initiatives sociales pour la région. Au Bas-Saint-Laurent, c'est le Collectif régional de développement (CRD) qui remplit ce rôle.

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

Convention intervenue entre le partenaire signataire régional (CRD), les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale définissant les modalités administratives des sommes issues du Fonds québécois d'initiatives sociales au Bas-Saint-Laurent.

PARTENAIRE

Organisation impliquée dans les Alliances pour la solidarité (ex : organisme communautaire, ministère, institution, etc.).

PLAN D'ACTION RÉGIONAL CONCERTÉ (PARC)

Document qui présente le mode de fonctionnement, l'état de la situation des enjeux reliés à la pauvreté, les priorités d'action, les modalités de gestion de la mesure des Alliances pour la solidarité dans une région. Au Bas-Saint-Laurent, ce document est adopté par la Table de développement social et de lutte à la pauvreté et est approuvé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

PLAN DE TERRITOIRE

Planification territoriale, réfléchi et préparée par la concertation territoriale, qui mentionne les priorités d'action du territoire, les transformations souhaitées et les initiatives choisies pour atteindre ces transformations.

MODE DE FONCTIONNEMENT TERRITORIAL

Manière de fonctionner d'un territoire (gouvernance) afin d'élaborer des initiatives et de poser des actions visant à prévenir et lutter contre la pauvreté. Le mode de fonctionnement d'un territoire décrit les instances d'un territoire, leur composition, leurs rôles et responsabilités, ainsi que le niveau d'imputabilité et de décision de ces espaces. Il décrit également les canaux de communication mis en place entre ces instances.

CONCERTATION TERRITORIALE

Ensemble de la démarche de l'Alliance pour la solidarité d'un territoire de MRC. Rassemble toutes les instances d'un territoire (assemblées, comités de travail, unités, comités de coordination, etc.).

**ORGANISME PORTEUR**

Organisme qui reçoit du financement, par le biais d'un protocole d'entente conclu avec le CRD, afin de réaliser une initiative.

INITIATIVE

Action ou projet visant l'atteinte d'une transformation souhaitée, en lien avec les priorités d'un territoire et qui s'inscrit dans un plan de territoire

PROTOCOLE

Document régissant les modalités administratives concernant le financement d'une initiative (entente entre le CRD et un organisme porteur).

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

Fonds qui sert à financer les Alliances pour la solidarité.

PLP4

4^e plan de lutte à la pauvreté (aussi appelé PAGMAP)

PAGMAP

Plan d'action gouvernemental : Mobiliser. Accompagner. Participer. (Aussi appelé PLP4)

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Mesure du Plan de lutte à la pauvreté du gouvernement du Québec déployée au moyen d'une entente visant à confier à des partenaires régionaux, la gestion d'une enveloppe provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), pour financer des projets en région à partir de priorités identifiées. Les Alliances pour la solidarité agissent pour prévenir et contrer la pauvreté par le biais d'un plan d'action concerté.

ESDS

Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent

MESS

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



ANNEXE 3 : PROTOCOLE DE COMMUNICATION PUBLIQUE



PROTOCOLE DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2024-2029 – ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ DANS LE CADRE DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

**Ce document s'adresse aux partenaires
des Alliances pour la solidarité et aux organismes subventionnés.**

1. CONTEXTE

Le présent protocole de communication publique vise à indiquer les principes et les modalités de communications qui guideront les partenaires signataires (ci-après, « Partenaires ») de la Convention.

En effet, la Convention d'aide financière 2024-2029 – Alliances pour la solidarité dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (ci-après, « Convention ») contient la clause 9 sur les communications qui indique que « Les Parties conviennent que toute annonce publique issue de l'Alliance, dont l'annonce de la signature de la Convention ou de toute autre initiative du Partenaire dans le cadre de l'Alliance, doit respecter les modalités du Protocole de communication publique de la Convention d'aide financière 2024-2029 – Alliances pour la solidarité dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales. »

2. PRINCIPES DIRECTEURS

Le présent protocole de communication publique s'applique à l'ensemble des Partenaires avec qui le gouvernement du Québec a signé la Convention.

2.1 Les Partenaires conviennent que toute annonce publique relative à la Convention doit respecter les modalités du présent Protocole de communication publique.

2.2 Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale doit être informé au préalable de l'ensemble des annonces publiques liées aux projets financés dans le cadre de la Convention et avoir l'opportunité de participer à ladite annonce, incluant la diffusion d'un communiqué.

2.3 Tous les outils de communication utilisés doivent faire connaître au minimum :

- le titre du ou des projets;
- la mention minimale, la mention complète ou la mention officielle, selon le cas, prévue au tableau, en annexe;
- la contribution financière du Fonds québécois d'initiatives sociales;
- la nature du ou des projets;
- les partenaires de la Convention, dont le Ministère.

Les moyens utilisés doivent respecter le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec et être approuvés par le Ministère. Pour vous guider, consultez le tableau ci-après.

Tous les outils de communication produits dans le cadre des Alliances pour la solidarité doivent être déposés à la Direction générale de Services Québec concernée pour qu'elle les valide¹. Le niveau de validation ministérielle sera déterminé selon l'outil utilisé et le contenu véhiculé.

¹ La validation concerne, entre autres, la conformité au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, la visibilité gouvernementale et la politique linguistique ministérielle. Par ailleurs, toute anomalie (ex. : image discordante) est signalée.



3. MODALITÉS DE COMMUNICATION

3.1 Les Partenaires doivent, 15 jours ouvrables avant toute annonce publique liée à la Convention, transmettre au Ministère l'information relative au projet soutenu et à l'annonce qui en découle. Cette information doit être transmise à la Direction générale de Services Québec concernée².

3.2 Dans le cas où le ou les projets soutenus donnent lieu à une annonce publique, celle-ci est organisée en collaboration entre la Direction générale des communications du Ministère, la Direction générale de Services Québec, le Partenaire et l'organisme impliqué.

4. CLAUSE DE VISIBILITÉ LIANT LES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS

4.1 Les lettres d'entente, les contrats ou les protocoles relatifs à des subventions accordées à des organismes subventionnés dans le cadre de cette Convention doivent comporter une clause de visibilité, agréée par les Partenaires. Les Partenaires des Conventions sont responsables d'insérer cette clause de visibilité à l'intérieur des lettres d'ententes, des contrats ou des protocoles qu'ils signent avec les organismes subventionnés dans le cadre de cette convention.

4.2 Le libellé de la clause de visibilité reprendra les éléments suivants :

- lorsqu'ils produisent des documents, quel qu'en soit le support, les organismes subventionnés dans le cadre de cette convention, ou rémunérés à la suite d'un contrat réalisé pour le compte des partenaires, doivent mentionner sur le document que celui-ci, ou le projet auquel il se réfère, a été financé par le Fonds québécois d'initiatives sociales, administré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- de plus, lorsqu'il s'agit de documents promotionnels (affiche, dépliant, brochure, publicité, stand, site Web, etc.), de documents d'information ou de rapports de recherche, la participation du Ministère doit être mentionnée et des éléments de visibilité doivent y être apposés pour faire connaître la contribution du gouvernement du Québec, conformément aux exigences du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.
- par ailleurs, si le projet d'un organisme subventionné donne lieu à un événement public, l'organisme doit convier le Ministère à y participer, et ce, au moins 15 jours ouvrables à l'avance;
- la visibilité accordée aux partenaires de la Convention n'exclut pas qu'une visibilité soit consentie à tout autre partenaire au projet subventionné, sur accord du Ministère et du Partenaire signataire de la Convention.

Visibilité requise et conformité au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec

Pour vous guider en matière de visibilité requise au regard de la contribution du gouvernement du Québec, le tableau suivant a été produit. L'emplacement conforme du logo est quant à lui expliqué à la section 2.

Les Partenaires sont responsables de transmettre aux organismes qu'ils subventionnent les informations relatives à la visibilité requise et à la conformité au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.

² Minimalement, la Direction générale de Services Québec doit être informée de toute annonce publique. Celle-ci effectuera les liens avec la Direction générale des communications et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.



ANNEXE 5 : PLANS DE TERRITOIRE DES HUIT MRC

Les plans de territoires des huit MRC sont présentés dans les pages suivantes selon cet ordre.

KAMOURASKA

RIVIÈRE-DU-LOUP

TÉMISCOUATA

LES BASQUES

RIMOUSKI-NEIGETTE

LA MITIS

LA MATAPÉDIA

LA MATANIE

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Nom du territoire de MRC : **Kamouraska**
 Montant disponible pour le territoire : 481 202,00 \$

Mobilisation : 20 000,00 \$

Initiatives : 461 202,00 \$

Sommes engagées
avril-octobre 2024 : 35 000,00 \$

Disponibles initiatives : 426 202,00 \$

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
10 938,00 \$	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$



Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet		
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4						
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028						
Augmentation des inégalités	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population (ex: préjugés liés à la pauvreté) Communiquer des résultats d'analyse communautaires Augmentation des connaissances dans les domaines ciblés par les initiatives 	Projet CLAPK - Sensibiliser sur les préjugés et tisser des liens	Suite à un sondage d'opinion sur les préjugés liés à la pauvreté au Kamouraska (2024-2025), à des groupes de discussion avec des citoyens au printemps 2025, et à une compilation des résultats de ces consultations, il y aura un publipostage de résultats. Également, nous offrirons au moins deux repas par années et ce, probablement au niveau des villages où ce genre d'activité est peu présente.	Adultes	Personnes âgées	ADDS	Informé, sensibiliser		X	X	X			11 514,00 \$	2 678,00 \$	2 678,00 \$	16 870,00 \$	- \$	5 625,00 \$	22 495,00 \$	
		Cuisine Volante	Développer des cuisines volantes pour aller vers les différentes clientèles. Les Cuisines volantes sont des ateliers culinaires mobiles offerts directement dans les milieux de vie du Kamouraska. L'initiative vise à rejoindre des personnes ayant un accès limité aux ressources alimentaires, aux cuisines MAPAQ ou aux programmes.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Moisson Kamouraska	Discuter		X	X				32 134,06 \$	32 134,06 \$		64 268,12 \$		7 363,12 \$	71 631,24 \$	
	<ul style="list-style-type: none"> Bris de l'isolement Développement de l'autonomie Répondre aux besoins de base Accessibilité à de l'aide (ex : psychosociale) 	Projet-pilote d'hébergement mixte à La Pocatière	L'initiative est de mettre sur pied, avec les partenaires, un bâtiment multifonction pour y accueillir animaux et personnes en situation d'itinérance. Les heures de Repaires-BSL serviront donc à idéaliser, concrétiser et débiter l'opérationnalisation du projet. Il s'agit d'un projet innovateur qui permettra l'agilité et la complémentarité entre le secteur animal et humain.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Repairs-Bas-Laurent	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X			6 405,00 \$	6 585,00 \$	4 875,00 \$	17 865,00 \$		9 445,11 \$	27 310,11 \$	
		Coupons nourriciers	L'initiative vise à renforcer la sécurité alimentaire en améliorant l'accessibilité économique et physique à des aliments sains. Elle repose sur la mise en place d'un système de coupons nourriciers et découvertes, en partenariat avec des organismes communautaires et des producteurs locaux.	Adultes	Personnes âgées	Moisson Kamouraska	Discuter		X	X							- \$	41 800,00 \$	4 974,00 \$	46 774,00 \$	
		Soutien au projet de développement de la coop des Cabourons	Il s'agit d'un projet de coopérative d'habitation des Cabourons pour les personnes en situation de handicap et les personnes vieillissantes. Par ailleurs, le comité souhaite la présence de familles, par le biais de logements plus grands (5% et plus), conformément aux manques constatés de logement dans le milieu. La proportion des logements sera précisée via un sondage citoyen.	Adultes	Personnes âgées	Groupe de ressources techniques Les Habitations populaires de l'Est	Codécider, créer des partenariats		X					10 000,00 \$			10 000,00 \$		1 000,00 \$	11 000,00 \$	
		Continuité du fonds de dépannage en logement	L'organisme, via des partenaires du milieu, soutient financièrement des personnes en situation de vulnérabilité dans une variété de situations liées au droit au logement : incapacité de payer une mensualité, habitat temporaire (chambres d'hôtel, séjour de dépannage), déménagement, frais liés au déménagement, etc.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Fonds d'entraide du Kamouraska	Informé, sensibiliser		X	X	X				10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	30 000,00 \$		5 000,00 \$	35 000,00 \$
		Poursuite de l'initiative Équité-Santé	La poursuite de l'initiative Équité-Santé contribuera à rendre accessibles à des personnes en situation de précarité financière des services de santé qu'elles ne sont pas en mesure de se procurer.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Fonds d'entraide du Kamouraska	Discuter		X	X	X				10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	30 000,00 \$		47 000,00 \$	77 000,00 \$
	Accompagnement pour personnes immigrantes – vie sociale et communautaire	Accompagner des personnes immigrantes dans des sphères de la vie courante, afin de faciliter l'intégration des celles-ci et de faciliter leurs compréhensions des systèmes Québécois. Cet accompagnement permettra par exemple de démystifier des expressions et du vocabulaire local, de faire découvrir différents organismes communautaires et leurs missions, d'intervenir avec le choc culturel vécu et le changement de saison, etc.	Personnes issues de l'immigration	Personnes racisées	Centre-Femme La Passerelle	Discuter		X	X	X				22 500,00 \$	22 500,00 \$	15 000,00 \$	60 000,00 \$		14 331,77 \$	74 331,77 \$	
		Escouade d'éducation populaire par le témoignage	Nous souhaitons démarrer un groupe de bénévoles 2SLGBTQIA+ qui, formé-e-s par l'organisme GRIS Montréal à l'intervention par le témoignage dans les groupes scolaires, puisse offrir ce service aux centres de services scolaires du KRTB, ainsi qu'éventuellement à d'autres types de publics.	Jeunesse (12-17 ans)	Adultes	Projection	Codécider, créer des partenariats		X	X				18 110,00 \$	11 890,00 \$		30 000,00 \$		5 840,00 \$	35 840,00 \$	

Santé Globale	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience et la capacité d'agir • Encourager le maillage entre les citoyen-ne-s et les organismes locaux. • Réduire l'isolement des populations en situation de pauvreté, d'exclusion sociale et de vulnérabilité. • Faciliter l'accès à des services et activités dans toutes les municipalités, particulièrement celles plus éloignées ou moins desservies. 	Prescri Santé Globale	Les médecins et les professionnels de la santé du Kamouraska jouent un rôle clé dans la transmission d'information et sont des références essentielles pour orienter les patients vers les organismes communautaires. C'est dans cette optique que nous avons créé le projet Prescri Santé Globale. L'objectif est simple : offrir un bloc-notes de prescription permettant aux professionnels de recommander, selon les besoins du patient, un ou plusieurs organismes offrant des services complémentaires et bénéfiques.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Arc-en-ciel du cœur	Informier, sensibiliser											12 345,00 \$	7 360,00 \$	19 705,00 \$			2 220,00 \$	21 925,00 \$		
		Projet Chez vous, pour vous	Organiser des demi-journées thématiques, définies en collaboration avec les aîné-e-set les proches aidants, dans différentes municipalités du Kamouraska (à titre d'exemple: santé globale, gestion du stress, nutrition, activité physique douce, art-thérapie, etc.). Notons également la volonté de bâtir des animations et ateliers participatifs soutenant le bien-être, la socialisation et l'empowerment. L'objectif est de vraiment soutenir les personnes proche aidantes et les personnes aînées dans les défis auxquels ils font face comme l'isolement social et la charge mentale d'aide à un proche. Cette action privilégie la participation à des espaces de rencontres et la connaissance d'organismes de soutien tout en réduisant les obstacles qui limitent la participation des proches aidants.	Personnes aînées	Adultes	Fondation André-Côté	Codécider, créer des partenariats													8 340,00 \$	8 330,00 \$	8 330,00 \$	25 000,00 \$		5 850,00 \$	30 850,00 \$
		Projet des bonnes pratiques en santé mentale	Le projet consiste à outiller les intervenants du monde communautaire du Kamouraska en vue d'apprendre à identifier les besoins en matière de santé mentale de leurs clientèles, d'apprendre à composer avec les besoins particuliers de la clientèle ayant des besoins de santé mentale, d'apprendre à référer judicieusement la clientèle ayant des besoins de santé mentale et d'apprendre à se protéger de la fatigue de compassion. Il y aura un atelier préparatoire à l'intention des personnes citoyennes fréquentant les organismes partenaires du projet afin de les sensibiliser à la santé mentale positive et recueillir des informations pour bâtir des formations personnalisées auprès des intervenant-espour mieux les outiller.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	La Traversée	Discuter													17 534,05 \$	6 424,04 \$	23 958,09 \$		2 900,00 \$	26 858,09 \$	
		Journée des intervenants terrain- Prendre soin de soi pour mieux rejoindre les personnes vulnérables	Intervenir auprès de personnes vivant des situations de vulnérabilité demande présence, empathie, constance et une grande capacité d'adaptation. En agissant à la source, soit sur les conditions de pratique des intervenants, l'initiative contribue de façon indirecte, mais concrète à réduire l'isolement, renforcer le sentiment de sécurité et améliorer le parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Voici des objectifs ciblés pour les ateliers de formation: Maintenir des liens significatifs et durables avec les personnes vulnérables, en assurant une présence constante et sécurisante ; Offrir un accompagnement respectueux et adapté, en tenant compte du rythme, des réalités et des capacités de chaque personne ; Améliorer l'accessibilité aux services, en déployant des pratiques d'« aller vers » et des interventions mieux ajustées. Les ateliers seront offerts dans le cadre de la Journée des intervenants terrain — une journée dédiée à la formation, au ressourcement et au réseautage.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Projection	Discuter													5 000,00 \$	5 000,00 \$	10 000,00 \$		11 700,00 \$	21 700,00 \$	
		Reconduction travail de milieu en office d'habitation	Un intervenant social communautaire (ISC) de proximité et une ressource pivot avec les acteurs internes et externes à l'OHKL. Le soutien à la vie communautaire prend la forme d'organisation et de coordination d'activités, du soutien à la vie associative des résidents ainsi que de médiation de conflit. Les activités ont des objectifs d'information et de sensibilisation, de divertissement, de développement personnel et d'intégration sociale. Le soutien individuel prend la forme de points de contacts en personne et téléphoniques. Il s'agit d'interventions ponctuelles liées à des questionnements, des préoccupations, des conflits et de la détresse de la part des résidents.	Adultes	Personnes aînées	Office d'habitation du Kamouraska	Codécider, créer des partenariats												17 358,50 \$	17 716,81 \$	18 084,08 \$	53 159,39 \$		113 578,19 \$	166 737,58 \$	
		Fracture numérique	Réaliser un portrait des besoins de la population visée par les organismes communautaires du Kamouraska quant à la réalité des enjeux numériques. Il nous apparaît souhaitable que les actions retenues se réalisent à même les organismes communautaires desservant les populations ciblées par leurs missions. Ce faisant, on s'assure d'actions appropriées envers des populations déjà vulnérabilisées en littératie numérique. Rencontrer les organismes et les membres de la population les plus concernés par la fracture numérique et leur proposer une communauté de pratique. Le portrait des besoins d'offrir aux organismes, les compétences et le matériel nécessaire pour permettre l'accompagnement des populations visées.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	ADDS	Codécider, créer des partenariats												24 560,00 \$	4 620,00 \$	29 180,00 \$		3 652,00 \$	32 832,00 \$		
TOTAL												- \$	205 800,61 \$	145 237,91 \$	68 967,08 \$	420 005,60 \$	41 800,00 \$	240 479,19 \$	702 284,79 \$							

<p>Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé?</p> <p>Si non, expliquez pourquoi :</p>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> OUI
<p><small>Il a été collectivement décidé de couper en deux le montant disponible pour les frais de mobilisation (soit 10 000 \$) et de réinjecter ce montant dans une enveloppe destinée à des projets qui pourraient émerger plus tard dans le processus des Alliances. Ce montant sera jumelé avec le surplus actuel du plan de territoire, soit 6196,4\$, pour un montant total de 16 196,4\$. Il a été décidé, lors de la rencontre collective le 19 janvier 2026, que ce montant serait ainsi en "dormance" jusqu'en octobre 2027. À cette date, une autre rencontre collective sera créée afin d'explicitier l'utilisation de ce montant total.</small></p>		
<p>Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée?</p> <p>Si non, expliquez pourquoi :</p>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> OUI

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026, à 16 h 30.

Signature :

Date :

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional : _____
Date : _____

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Nom du territoire de MRC : **MRC de RDL** Mobilisation Initiatives Sommes engagées avril-octobre 2024 Disponibles initiatives

Montant disponible pour le territoire : 491 912,00 \$ 20 000,00 \$ 471 912,00 \$ 42 000,00 \$ 429 912,00 \$

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
-	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$



Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4				
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028				
Cohésion sociale	Favoriser l'inclusion sociale et réduire l'isolement des groupes vulnérables	1. Espace mobile communautaire	Il s'agit d'un projet de tier lieu (milieu de vie) mobile combinant à la fois un espace d'accompagnement pour guider les citoyens dans leurs demandes et formulaires, des activités animées selon les besoins des citoyens, mais surtout des moments de cohésion autour d'un café, de nourriture et de discussions pour briser l'isolement.	Adultes	Personnes âgées	A déterminer	Codécider, créer des partenariats		X	X	X		32 649,33 \$	32 649,33 \$	32 649,34 \$	97 948,00 \$		9 794,80 \$	107 742,80 \$
Logement	Agir en prévention de la perte de logement, instabilité résidentielle et situation d'itinérance	2. Renforcement de l'accès aux services Repaires – RDL	Le projet vise l'implantation physique et permanente de l'organisme Repaires BSL sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un nouveau projet visant à consolider la présence de Repaires sur le territoire afin de mieux répondre à l'augmentation des situations d'itinérance et d'instabilité résidentielle observées dans la dernière année. Le projet prévoit le financement d'un bureau permanent à Rivière-du-Loup permettant d'augmenter la présence des personnes-ressources de l'organisme. Le projet inclut aussi l'augmentation du fonds d'urgence destiné à offrir une aide ponctuelle aux personnes vivant de l'instabilité résidentielle, ainsi que des activités de sensibilisation.	Adultes	Hommes cisgenres	Repaire BSL	Discuter		X	X	X	/	12 888,66 \$	12 888,67 \$	12 888,67 \$	38 666,00 \$		3 866,60 \$	42 532,60 \$
		3. Soutien post-hébergement	Il s'agit d'un projet de soutien post-hébergement qui vise à offrir un accompagnement personnalisé et continu aux hommes ayant séjourné dans les appartements temporaires ou ayant bénéficié d'autres ressources en hébergement, afin de favoriser leur stabilité résidentielle durable et leur réinsertion sociale dans la communauté.	Hommes cisgenres	Adultes	Trajectoire Hommes	Consulter, recueillir de l'information		X	X	/	/	10 308,00 \$	10 308,00 \$	/	20 616,00 \$		2 061,60 \$	22 677,60 \$
		4. Accompagnement pour la recherche de logement	Le projet vise à maintenir en place une ressource dédiée à informer, d'orienter et d'accompagner les ménages ou personnes seules qui sont à risque de se retrouver sans logement, tout en permettant l'ajout d'une deuxième ressource afin de répondre à l'augmentation des demandes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Ces ressources, en collaboration avec l'Office d'habitation Rivière-du-Loup et Les Basques, offrent un soutien concret à la recherche de logement et accompagnent une clientèle éprouvant des difficultés à se loger notamment en raison de la rareté des logements, de contraintes financières et personnelles. L'ajout d'une deuxième personne permettra de soutenir la ressource déjà en place, d'améliorer la capacité de prise en charge et d'assurer une meilleure continuité des services notamment au niveau de la sensibilisation auprès des locataires quittant leur logement sans avoir de plan.	Adultes	Personnes âgées	MRC de Rivière-du-Loup	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X	/	17 870,00 \$	17 870,00 \$	17 870,00 \$	53 610,00 \$		5 361,00 \$	58 971,00 \$
		5. Dépôt au régional (avec le Kamouraska et les Basques)	L'idée derrière ce projet est d'offrir un service de proximité aux citoyens quant à la défense de droits et responsabilités en matière de logement. Bien que ce projet n'ait pas besoin d'être inscrit au plan de territoire, nous trouvons important de noter qu'un projet est en cours d'évaluation pour les territoires des Basques, du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Cela signifie que si le projet va de l'avant les sommes seront demandées au niveau régional et n'affecteront pas notre budget local.				Engager, négocier										- \$		- \$
	Mieux informer, sensibiliser et outiller les locataires sur les droits et responsabilités en matière de logement.																		
Santé globale	Sensibiliser et améliorer les connaissances des citoyens en lien avec la santé.	6. Répertoire des organismes	Le projet vise à créer le matériel (graphisme et impression) papier relié au nouveau site web de répertoire des organismes de la MRC de Rivière-du-Loup afin d'en distribuer dans des points de chute clé sur le territoire et de faire connaître les services et ressources disponibles. Ce projet comprend également la mise en place d'une campagne publicitaire pour faire connaître le nouveau site web (matériels promo, journal, etc.) ainsi que certains frais reliés au maintien à jour du site web.	Adultes	Personnes âgées	CDC des Grandes-Marées	Engager, négocier		X	X	/		7 000,00 \$	3 000,00 \$	/	10 000,00 \$		1 000,00 \$	11 000,00 \$
	Améliorer l'accès équitable aux soins de santé	7. Communauté Santé	Le service Communauté Santé vient répondre aux besoins d'une partie de la population plus vulnérable financièrement et éprouvant de la difficulté à subvenir à ses besoins de santé urgents de base, notamment en matière de soins dentaires, d'ophtalmologie et de médicaments, et ce peu importe l'âge. Pour répondre à ces besoins, une mesure d'aide financière a été mise en place par le biais du service Communauté Santé. Cette aide va au-delà d'un soutien financier, car elle a un impact direct et positif, entre autres, sur la santé, l'estime et l'insertion socio-professionnelle.	Adultes	Personnes âgées	Le fond de dépannage PA.RI.C.L.	Informé, sensibiliser		X	/	/		10 000,00 \$	/	/	10 000,00 \$		1 000,00 \$	11 000,00 \$
	Renforcer la responsabilisation et le pouvoir d'agir en matière de santé.	8. Ateliers de cercles préventifs en saines habitudes de vie	Le projet vise à embaucher une ressource infirmière qui coordonnera et assurera la mise en oeuvre du projet, en plus d'animer les ateliers offerts aux citoyens. Cette ressource sera responsable de la création et de l'animation de petits groupes homogènes dans différentes municipalités de la MRC, en fonction des intérêts et des réalités des participants. Les groupes permettront aux citoyens de participer à une série d'ateliers thématiques portant notamment sur les maladies chroniques, le changement des habitudes, la gestion du stress, les habitudes alimentaires familiales, l'étiquetage alimentaire, l'activité physique, l'image corporelle, la boîte à lunch, l'équilibre budgétaire, la cessation tabagique, la gestion du temps et d'autres enjeux liés à la santé globale. Selon les thématiques abordées, la ressource infirmière pourra également collaborer avec des organismes experts afin de bonifier les contenus et d'assurer une intervention complémentaire. À travers ces ateliers, le projet a pour objectif de créer des espaces d'échange, de soutien mutuel et de partage d'informations et de ressources favorisant la responsabilisation des participations et le développement de leur pouvoir d'agir en matière de santé globale.	Adultes	Personnes âgées	Coop de Solidarité Saint-Hubert	Engager, négocier	/	X	X	X	/	24 000,00 \$	24 000,00 \$	23 500,00 \$	71 500,00 \$		7 150,00 \$	78 650,00 \$

Sécurité alimentaire	Accroître l'accès physique et économique à des aliments sains, suffisants et de qualité.	9. Comptoir alimentaire	Le projet vise à assurer le maintien des services et opérations du comptoir alimentaire de la MRC de Rivière-du-Loup. Le comptoir de récupération alimentaire est un comptoir de style épicerie offrant les denrées récupérées des supermarchés, restaurants, boulangeries, poissonneries, boucheries et autres commerces alimentaires. Il a été créé dès 1992 dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire des moins privilégiés et de favoriser une saine alimentation pour tous tout en évitant le gaspillage alimentaire. Le comptoir de récupération alimentaire évite chaque année que des tonnes de produits soient jetées. C'est plus de 130 tonnes de denrées dans la dernière année qui ont été redistribuées et qui ont servi à nourrir notre communauté.	Adultes	Personnes issues de l'immigration	Carrefour d'Initiatives Populaires	Engager, négocier	/	X	X	X					- \$	60 937,50 \$	6 093,70 \$	67 031,20 \$
		10. Paniers solidaires	Le projet Paniers solidaires vise à offrir un accès saisonnier à des légumes frais, locaux et de saison à des personnes et familles vivant une situation de vulnérabilité économique ou sociale. Les paniers sont produits à la Manne Rouge et distribués de façon hebdomadaire. Après avoir pu recevoir un panier gratuitement la première année, les bénéficiaires seront contactés afin de sonder leur intérêt à recevoir à nouveau un panier à un faible coût (5\$). Cela tend à favoriser l'autonomie et l'appropriation par les bénéficiaires. Le projet inclut également des suggestions de recettes et des occasions de participation au jardin.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	La Manne Rouge, Je Récoltel	Discuter	/	X	X	X		2 880,00 \$	2 880,00 \$	2 880,00 \$	8 640,00 \$		864,00 \$	9 504,00 \$
	Favoriser l'autonomie alimentaire des personnes et des communautés.	11. Coordination des actions en sécurité alimentaire	L'initiative vise la création d'un poste de chargée de projet en sécurité alimentaire afin de développer, structurer et déployer des actions en sécurité alimentaire sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup (ex : soutenir les cuisines collectives, assurer le bon fonctionnement de l'escouade AlimenTerre, développer et animer des ateliers éducatifs, travailler en concertation avec les municipalités, etc.).	Adultes	Jeunesse (12-17 ans)	Carrefour d'Initiatives Populaires	Codécider, créer des partenariats	/	X	X	X		27 849,00 \$	27 849,00 \$	27 849,00 \$	83 547,00 \$		8 354,70 \$	91 901,70 \$
		12. Ateliers sur l'autonomie alimentaire	Ateliers visant à offrir des présentations sur l'autonomie alimentaire, les aliments de proximité et les saines habitudes de vie dans les écoles secondaires (Saint-Hubert-de-RDL, Collège Notre-Dame, École secondaire Rivière-du-Loup) et dans les institutions scolaires postsecondaires (Cégep, CFP, École des adultes, etc.) afin de sensibiliser les jeunes adultes à développer une forme d'autonomie, mais aussi une sécurité alimentaire.	Jeunesse (12-17 ans)	Jeunes adultes (18-35 ans)	Coop Carotte	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X		2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	4 000,00 \$		400,00 \$	4 400,00 \$
	Développer des compétences culinaires et nutritionnelles des personnes en situation de précarité.	13. Ateliers de cuisines Centre alpha Clé	L'initiative vise à soutenir le maintien des ateliers de cuisines collectives à Saint-Cyprien. Les ateliers visent à développer des compétences culinaires, littéraires et nutritionnelles. Les participants sont des usagers du Centre alpha Clé et une partie des plats cuisinés sont remis dans le frigo partagé du village.	Adultes	Jeunesse (12-17 ans)	Centre d'apprentissage Clé	Engager, négocier		X	X			881,00 \$	881,00 \$		1 762,00 \$		176,20 \$	1 938,20 \$
TOTAL												- \$	148 325,99 \$	133 326,00 \$	118 637,01 \$	400 289,00 \$		46 122,60 \$	507 349,10 \$

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé? OUI OUI

Si non, expliquez pourquoi : Oui

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée? OUI OUI

Si non, expliquez pourquoi : Oui

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026

Signature :

Date :

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional : _____
Date : _____

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Nom du territoire de MRC : **Témiscouata**

Mobilisation

Initiatives

Sommes engagées avril-
octobre 2024

Disponibles initiatives

Montant disponible pour le territoire : 591 746,00 \$

20 000,00 \$

571 746,00 \$

- \$

571 746,00 \$

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
-	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$

Total
60 937,50 \$



Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet	
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4					
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028					
Alimentation	Soutenir les initiatives en autonomie alimentaire et de développement de compétences à l'année. Contrer le gaspillage alimentaire et faire de la sensibilisation et favoriser la transformation des aliments.	1. De la Soupe à l'alphabet	Atelier de cuisine parent/enfant issu de milieu vulnérable, visant à renforcer leur lien par le biais d'ateliers culinaires éducatifs. Favoriser l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques dans un contexte concret et stimulant.	Enfants (6-11 ans)	Parents	Maison de la famille du Témiscouata	Informé, sensibiliser	X	X	X	X	400,00 \$	6 100,00 \$	6 100,00 \$	6 100,00 \$	18 700,00 \$		18 463,00 \$	37 163,00 \$	
		2. Un jardin pour demain	Projet d'alimentation communautaire fondé sur des jardins collectifs, des figos libre-service et un tissu social intersectoriel avec levier technique, financier et de ressources humaines.	Jeunesse (12-17 ans)	Adultes	Maison des jeunes Entre-Deux	Informé, sensibiliser	X	X	X	X	5 275,23 \$	80 527,97 \$	56 419,87 \$	35 270,11 \$	177 493,18 \$	1 263,00 \$	59 373,00 \$	238 129,18 \$	
		3. Épicerie Solidaire	Rendre l'épicerie disponible à faible coût, très abordable à une clientèle que nous ne pouvons pas supporter jusqu'à présent. Cette action cible toute tranche de population vulnérable.	Adultes	Parents	La Petite Bouffe des Frontières	Consulter, recueillir de l'information	X	X	X	X						59 675,00 \$	17 666,00 \$	77 341,00 \$	
	Soutenir les initiatives en autonomie alimentaire et de développement de compétences à l'année. Contrer le gaspillage alimentaire et faire de la sensibilisation et favoriser la transformation des aliments.	4. De la Soupe à l'alphabet	Offre de 3 ateliers culinaires par mois pour les familles avec enfants de 0-5 ans ainsi qu'un atelier de prévention, information à la halte-garderie. Chacun des enfants ramène les denrées ou des plats cuisinés à la maison.	Petite enfance (0-5 ans)	Parents	Acti-famille	Engager, négocier	X	X	X	X	1 978,90 \$	5 940,00 \$	5 940,00 \$	3 620,10 \$	17 479,00 \$		4 647,80 \$	22 126,80 \$	
		5. Notre Cuisine d'été	Production et transformation des produits du jardin. Ateliers d'apprentissage sur l'autonomie alimentaire. Repas communautaire. Lieu de rencontre et de socialisation. Embauche d'une ressource pour développer les volets en autonomie alimentaire.	Adultes	Personnes aînées	Développement St-Godard	Informé, sensibiliser		X				10 000,00 \$				10 000,00 \$		4 200,00 \$	14 200,00 \$
Loisirs, culture et santé globale	Mettre en place des actions pour favoriser la santé globale sous toutes ses sphères et offrir du soutien psychosocial aux personnes en situation de précarité.	6. Lien de proximité - accompagnement des familles isolées du Témiscouata	Accompagnement des familles qui utilisent peu ou pas les services offerts dans leur milieu par un intervenant, qui va les rejoindre directement soit à la maison ou dans leur milieu. Intervention directe auprès des familles.	Parents	Petite enfance (0-5 ans)	Maison de la famille du Témiscouata	Informé, sensibiliser		X				27 700,00 \$			27 700,00 \$		5 579,00 \$	33 279,00 \$	
		7. Projet social - Intervenant.e de milieu	Intervenant allant à la rencontre des personnes vulnérables en HLM et du milieu, pour les outiller et les accompagner dans la reprise du pouvoir sur leur vie. Interventions individuelles et activités de sensibilisation. Référence à l'interne pour suivi.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	Source d'Espoir	Informé, sensibiliser		X	X	X		54 961,00 \$	56 206,00 \$	47 469,00 \$	158 636,00 \$		20 230,00 \$	178 866,00 \$	
		8. Projet de quilles collaboratives	Mise en place d'une collaboration entre des joueurs de quilles expérimentés et les membres de l'organisme vivant avec un handicap. Visé à offrir à ces derniers l'occasion de développer leur plein potentiel à travers un sport et un jumelage.	Personnes en situation de handicap	Personnes aînées	Association Entre-Amis du Témiscouata	Informé, sensibiliser	X	X				2 301,50 \$	7 553,00 \$			9 834,50 \$	9 421,11 \$	19 255,61 \$	
	Mettre en place des actions pour favoriser la santé globale sous toutes ses sphères et offrir du soutien psychosocial aux personnes en situation de précarité.	9. Soutien aux personnes proches aidantes	Animation de groupe de soutien pour les personnes proches aidantes pour informer, sensibiliser, prévenir l'isolement, identifier les ressources pour les aider.	Adultes	Personnes aînées	Centre des femmes du Témiscouata	Informé, sensibiliser	X					4 305,60 \$				4 305,60 \$		2 000,00 \$	6 305,60 \$
		10. Intégration, soutien et entraide aux personnes issues de l'immigration.	Activités de rencontres, de socialisation et d'information pour réduire l'exclusion sociale des personnes issues de l'immigration. Offrir des occasions de s'outiller, de sympathiser, de comprendre et de s'adapter au milieu d'accueil.	Personnes issues de l'immigration	Adultes	MRC de Témiscouata	Discuter	X	X	X	X	1 400,00 \$	2 900,00 \$	2 900,00 \$	2 800,00 \$	10 000,00 \$		18 179,71 \$	28 179,71 \$	
	Mettre en place d'espace pour des rencontres informelles et faire rayonner deux existants. Favoriser l'implication bénévole pour l'intégration dans la communauté.	11. Café Entre -Nous mobile	Déploiement de cafés-rencontres à travers tout le territoire du Témiscouata. Implantation dans les municipalités par l'entremise de lieu existant. Prise en charge par et pour le milieu par les bénévoles en place.	Personnes aînées	Adultes	FADOQ	Codécider, créer des partenariats	X	X	X			3 141,04 \$	14 984,15 \$	14 874,81 \$	- \$	33 000,00 \$		18 633,53 \$	51 633,53 \$
		12. Soirées informelles au Beaujeu Culturel	Mise en place de soirées informelles gratuites et ouvertes à toute la population du Témiscouata, visant à créer un espace qui favorise les rencontres spontanées, le réseautage, la socialisation qui visent à lutter contre l'isolement	Personnes issues de l'immigration	Jeunes adultes (18-35 ans)	Carrefour Jeunesse	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X		3 521,80 \$	3 607,91 \$	3 622,11 \$	10 751,82 \$		23 340,00 \$	34 091,82 \$	
Transport	Favoriser l'accessibilité aux services offerts par les organismes communautaires, les services alimentaires et les services de santé.	13. Rendre plus accessible nos organismes communautaires	Collaboration entre les organismes du milieu proposant différentes alternatives en transport pour les personnes vulnérables; Remboursement de frais d'essence des personnes, des bénévoles, des employés, coupons de transport collectif.	Adultes	Petite enfance (0-5 ans)	Centre de Femme du Ô Pays	Informé, sensibiliser	X	X	X	X	4 197,69 \$	10 472,72 \$	10 472,72 \$	8 857,01 \$	34 000,14 \$		3 400,00 \$	37 400,14 \$	
	Favoriser l'accessibilité aux services offerts par les organismes communautaires, les services alimentaires et les services de santé.	14. Transport à la demande	Rendre les organismes davantage accessible pour les personnes en situation de vulnérabilité soit par une offre de transport adapté aux besoins et ce, par des trajets à la demande. Ajout de flexibilité et réponses aux besoins des organismes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Personnes aînées	Roulami	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X	5 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	9 000,00 \$	50 000,00 \$		5 936,10 \$	55 936,10 \$	
TOTAL											27 999,96 \$	242 660,64 \$	174 521,31 \$	116 738,33 \$	561 920,24 \$	60 938,00 \$	211 069,25 \$	833 907,49 \$		

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé? OUI NON

Si non, expliquez pourquoi :

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée? OUI NON

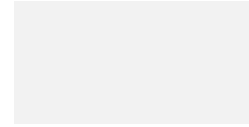
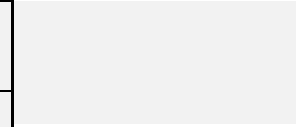
Si non, expliquez pourquoi :

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 31 mars 2025, à 16 h 30.

Signature :

Date :

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional : _____
Date : _____



PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029

Nom du territoire de MRC : **Les Basques**

Montant disponible pour le territoire : 565 378,00 \$

Mobilisation
20 000,00 \$

Initiatives
565 378,00 \$

Sommes engagées
avril-octobre 2024
-

Disponibles initiatives
545 378,00 \$

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
-	14062.50	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$



Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4				
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028				
Alimentation	Favoriser la sécurité alimentaire de la population de la MRC Les Basques	Projet en sécurité alimentaire 2024-2028	L'initiative prévoit la planification et l'animation de rencontres en sous-comité de travail afin de coordonner les partenaires et ajuster les priorités selon les besoins du milieu. Il permettra d'assurer le suivi des projets existants et d'appuyer le développement de nouvelles initiatives locales en lien avec l'alimentation. La ressource dédiée veillera à faire circuler l'information, à soutenir les bénévoles et à rendre les ressources alimentaires plus visibles et accessibles. Un suivi régulier sera également réalisé pour documenter les retombées et adapter les actions au fil du projet.	Adultes	Enfants (6-11 ans)	La cuisine collective Croc-Ensemble des Basques	Informé, sensibiliser	x	x	x	x		13 654,80 \$	20 155,20 \$	11 282,50 \$	45 092,50 \$	60 937,50 \$	27 033,60 \$	133 063,60 \$
		Campagne Paniers Noël des Basques	Remettre aux gens qui vivent des difficultés financières, des bons d'achats échangeables en épicerie locales. Le montant des bons varie selon le nombre de personnes vivant à une même adresse. Les demandes sont présentées au comité durant 4 semaines, et les bons émis sont échangeables durant les 2 dernières semaines de décembre.	Adultes	Enfants (6-11 ans)	Maison le Puits	Informé, sensibiliser		x				1 648,00 \$			1 648,00 \$	- \$	160,00 \$	1 808,00 \$
		Une popote roulante plus accessible	Le Centre d'action bénévole des Basques désire diminuer le coût de sa popote roulante, dans l'objectif de la rendre plus accessible à la population vulnérable des Basques. Nous observons une baisse d'utilisation du service, qui est pourtant essentiel, et le prix de la popote revient souvent à l'oreille de nos bénévoles. Notre objectif est donc de diminuer le coût par repas.	Personnes âgées	Adultes	Centre d'actions bénévoles des Basques	Informé, sensibiliser		x	x	x		15 250,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	45 250,00 \$	- \$	13 500,00 \$	58 750,00 \$
Mobilité	- Sensibiliser les familles et les proches à être davantage présents pour répondre aux besoins de mobilité des personnes vulnérables. - Offrir un plus grand accès au transport pour les personnes qui sont sans véhicule ou sans permis. - Consolider l'offre d'accompagnement/transport permettant un plus grand accès aux soins de santé et médicaux.	Embarque ! On part !	- Effectuer une campagne promotionnelle auprès de la population afin de faire connaître les services et tenter de déconstruire les préjugés autour du transport collectif. - Effectuer une tournée des municipalités afin de mieux identifier les besoins des populations vulnérables et d'adapter autant que possible l'offre de transport aux besoins identifiés par le 'biais d'une présence à des événements locaux ou dans des lieux publics (épicerie, caisse populaire, etc.) - Effectuer une tournée des groupes communautaires et des RPA afin de les sensibiliser à utiliser le transport collectif pour faciliter la participation des personnes les plus vulnérables à diverses activités.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	Association de personnes handicapées l'Éveil des Basques	Informé, sensibiliser		x	x	x		40 000,00 \$	40 000,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$		10 000,00 \$	110 000,00 \$

Stabilité résidentielle	Agir en prévention de la perte de logement et de l'itinérance et renforcer la stabilité résidentielle	La renaissance d'un milieu de vie rural pour personnes âgées (RMPA2).	L'initiative prévoit la planification et l'animation de rencontres de travail afin de coordonner une campagne de valorisation des RPA en milieu rural et une campagne d'éducation populaire sur l'importance d'une saine communication et positive. • Il est important de préciser que l'objectif de la seconde campagne n'est pas uniquement en lien avec les RPA, mais bien au sens large. Nous souhaitons ainsi sensibiliser la population des Basques au pouvoir de leurs propos tant positifs que négatifs (écrits sur les médias sociaux et conversations). - Élaboration et déploiement d'un plan de communication : objectifs, public visé, messages, échéancier, moyens de diffusion (réseaux sociaux, sites Internet, dépliant, communiqué, journée portes ouvertes non transitionnelle, etc.),	Personnes âgées	Autre groupe	Office d'habitation Rivière-du-Loup et les Basques	Informé, sensibiliser		x	x	x			7 887,50 \$	2 112,50 \$	10 000,00 \$	5 280,00 \$	15 280,00 \$		
		Ensemble sans limite	L'initiative prévoit aménager un espace accessible dans le salon commun. Cet espace deviendrait un véritable cœur de rassemblement, favorisant le sentiment d'appartenance, l'intégration sociale et la création de liens entre les locataires et les membres des organismes utilisateurs de nos espaces. Ce prêt d'installations permettraient à ses gens dont plusieurs vivent avec un réseau familial limité de vivre des moments de socialisation. Ainsi par le partage d'intérêt et l'organisation d'activité les personnes en situation de vulnérabilité développerait un sentiment d'appartenance, une participation et de l'inclusion sociale.	Personnes en situation de handicap	Adultes	L'association de personnes handicapées de l'Éveil des Basques	Informé, sensibiliser		x					20 000,00 \$		20 000,00 \$	3 148,00 \$	23 148,00 \$		
		Urgence secours adaptés	Ce projet vise à créer et à assurer la mise à jour d'un registre des personnes ayant besoin d'assistance pour évacuer leur domicile sur le territoire des Basques	Adultes	Enfants (6-11 ans)	MRC Les Basques	Consulter, recueillir de l'information		x						2 500,00 \$		2 500,00 \$	250,00 \$	2 750,00 \$	
	Agir en prévention de la perte de logement et de l'itinérance et renforcer la stabilité résidentielle	Programme d'atténuation de l'instabilité résidentielle » en hébergement de transition.	Le Programme PAIR vise à donner une chance supplémentaire aux personnes les plus vulnérables, avec une situation d'instabilité résidentielle jugée périlleuse ou chronique. Les personnes, sélectionnées par Repaires en fonction de leur niveau de vulnérabilités comparés, seront accueillies dans des appartements, tout inclus, sur une période de 12 à 18 mois. À raison d'une contribution financière établies en fonction des moyens des personnes, le séjour permettra d'établir les outils et les moyens à entreprendre pour favoriser une plus grande stabilité résidentielle, avec la collaboration de partenaires externes.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	Repaires BSL	Engager, négocier		x	x				30 300,00 \$	34 700,00 \$	65 000,00 \$	45 598,53 \$	110 598,53 \$		
Participation citoyenne	L'agent-e de liaison jouera un rôle crucial pour aller à la rencontre des citoyen-nes en situation de précarité, les écouter et les encourager à participer activement aux initiatives de lutte contre la pauvreté. En étant présent-e sur le terrain, il saura identifier les besoins spécifiques et créer des ponts entre la population et les différentes ressources disponibles.	Embauche d'un-e agent-e à la participation citoyenne	L'initiative prévoit le recrutement d'un agent de liaison citoyenne, dont la mission principale sera de mobiliser les citoyen-nes vivant une situation de précarité, de porter leur voix et de favoriser leur inclusion dans les actions collectives.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	CDC des Grandes Marées	Consulter, recueillir de l'information	x	x	x		43 260,99 \$	47 519,91 \$	27 446,88 \$		118 227,78 \$	21 595,43 \$	139 823,21 \$		
		Projet de mobilisation citoyenne	Un montant est priorisé pour le comité citoyen afin de réaliser des initiatives concertées	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	CDC des Grandes Marées	Codécider, créer des partenariats						22 687,36 \$		22 687,36 \$		22 687,36 \$			
Bien-être	Soutenir une bonne santé mentale par des services accessibles, adaptés et déstigmatisés Créer des environnements de vie et des espaces de dialogue sains, sécuritaires et favorables au bien-être entre des personnes de milieux variés. Améliorer la connaissance des services existants.	Rond-Point: ensemble de lieu	Premier volet mise en place de tiers lieux dans différentes municipalités de la MRC des Basques: des lieux ouverts à toutes; pour briser l'isolement et tisser des liens de confiance; pour trouver des ressources Deuxième volet assurer la pérennité du projet: sensibilisation et information; collaborer et impliquer la MRC; recherche de ressources financières.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Rond-Point 3P	Consulter, recueillir de l'information		x	x	x			36 800,00 \$	31 600,00 \$	31 600,00 \$	100 000,00 \$	17 960,00 \$	117 960,00 \$	
TOTAL													43 260,99 \$	238 247,57 \$	171 014,58 \$	77 882,50 \$	530 405,64 \$	60 937,50 \$	144 525,56 \$	735 868,70 \$

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé?

OUI

OUI

Si non, expliquez pourquoi :

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée?

OUI

OUI

Si non, expliquez pourquoi :

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 31 mars 2025, à 16 h 30.

Signature :

Date :

26-févr-26

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE

1. Le mode de fonctionnement est conforme.

2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.

3. Notes ou recommandations :

Signature du partenaire signataire régional :

Date : _____

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029



Nom du territoire de MRC : **Rimouski-Neigette**

Mobilisation

Initiatives

Sommes engagées
avril-octobre 2024

Disponibles initiatives

Montant disponible pour le territoire :

537 747,00 \$

20 000,00 \$

517 747,00 \$

22 000,00 \$

495 747,00 \$

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
10 938,00 \$	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$

TOTAL

71 875,50 \$

Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet	
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	An 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4					
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028					
Santé globale (Logement)	1-Favoriser les discussions et la promotion des droits des locataires, des programmes et des possibilités quant au logement.	1, Le Café des locataires	Rencontre dans les différentes municipalités de la MRC et les quartiers de Rimouski. Les intervenant-es se déplacent dans les milieux (organismes, centres communautaires, etc.) pour discuter avec les locataires de manière informelle des enjeux qu'ils et elles vivent. Le contenu de ces activités serait donc déterminé par les citoyen-nes qui y participent. Ces Cafés se voudraient des espaces inclusifs, gratuits, sans jugement où on s'informe sur nos droits et où l'on réfléchit à des solutions individuelles ou collectives pour améliorer les conditions de logement des gens et plus globalement, leur santé physique, mentale et sociale. On veut aussi développer une solidarité entre les locataires qui vivent souvent des problèmes similaires sans le savoir.	Adultes	Autre groupe	Comité logement BSL	Codécider, créer des partenariats		X	X			- \$	7 600,00 \$	7 600,00 \$		15 200,00 \$		1 520,00 \$	16 720,00 \$
Santé globale (santé mentale, bien-être et relations saines)	1-Diminuer l'isolement en favorisant des lieux communs et des actions collectives chez les jeunes et les adultes.	2, Diminuer l'isolement en favorisant des lieux communs et des actions collectives	Organiser des rencontres collectives dans chaque ensemble immobilier pour que chaque immeuble de l'OHHRN puissent créer ou bien bonifier un projet existant. Objectif : sentiment d'appartenance, relation entre les voisins, favoriser et valoriser l'entraide, augmenter la satisfaction des locataires dans leur milieu de vie.	Adultes	Personnes âgées	Office d'habitation de Rimouski-Neigette	Engager, négocier		X	X			- \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$		10 000,00 \$		1 000,00 \$	11 000,00 \$
	2-Favoriser une bonne santé mentale en soutenant les services accessibles, en diminuant les vides de services existants et en faisant la promotion d'une vision positive de la diversité qui favorise le bien-être.																- \$			- \$
	3-Les acteurs du milieu font la promotion d'une culture de relations saines, égalitaires et respectueuses																- \$			- \$
Santé globale (Mode de vie actif)	1-Promouvoir le plaisir de bouger par une approche de non-compétitivité et d'accessibilité, notamment en favorisant l'accès aux équipements et aux activités pour tous, particulièrement pour les populations plus vulnérables.	3, Accessibilité des activités de loisirs, de plein air et culturelles aux personnes vulnérables.	Par ce projet, nous souhaitons augmenter le nombre de places gratuites pour les citoyens vulnérables via le programme Accès-loisirs et créer un lien entre les organismes communautaires et la Ville de Rimouski afin d'en faciliter l'accès. L'initiative vise à permettre d'élargir la formule actuelle et d'offrir des places supplémentaires à des organismes pour des activités d'initiation et briser l'isolement des populations vulnérables. Et afin d'élargir l'accès à différentes activités, la Ville de Rimouski fera le suivi avec les centrales de location (dont Circonflexe) pour s'assurer que les équipements nécessaires à la pratique de ces activités sont disponibles.	Autre groupe	Autre groupe	Ville de Rimouski	Informé, sensibiliser		x	x	x		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$		- \$	- \$
	1-Soutenir et promouvoir les actions locales, informer et outiller la population sur les initiatives existantes.	4, Coupons nourriciers	Il s'agit d'un programme d'aide alimentaire, sous la forme d'une distribution récurrente de coupons d'achat à utiliser en achat direct auprès des producteur.trice.s et transformateur.trice.s agroalimentaires locaux. Les personnes bénéficiant du programme sont des personnes en situation de précarité alimentaire, sélectionnées et accompagnées par des organismes communautaires du milieu. Les organismes impliqués sont Accueil et intégration BSL, La Maison des familles et Je raccroche. D'autres organismes pourront s'ajouter dans le futur.	Adultes	Parents	Marché public de Rimouski	Discuter		x	x	x		- \$	- \$	- \$	- \$	26 000,00 \$		2 600,00 \$	28 600,00 \$
		5. Aide alimentaire et frigo solidaire	Le projet vise à : •Maintenir l'offre actuelle de repas en couvrant les frais d'épicerie et les heures de travail de notre cuisinière; •Maintenir une flexibilité pour les familles les plus défavorisées, qui peuvent bénéficier de plus d'un repas par semaine lorsque leur situation le nécessite; •Maintenir la mise en place de notre frigo solidaire (qui avait été installé grâce à votre soutien) au sein de l'Accueil-Maternité, permettant aux mères, en toute discrétion, d'apporter chez elles des mets cuisinés ou des denrées alimentaires; Nous alimentons une partie du frigo solidaire grâce à un partenariat avec Moisson Rimouski Neigette également. Le frigo se vide chaque semaine. •Rémunérer une ressource (5 h/semaine) pour assurer une partie de la gestion de l'offre alimentaire : la gestion du frigo solidaire et des offres alimentaires (réception et répartition, coordination avec les partenaires, lien avec les mères et les infirmières, distribution des repas sur place et dans le cadre de notre programme d'aide alimentaire).	Parents	Petite enfance (0-5 ans)	Accueil maternité	Consulter, recueillir de l'information		x	x				15 000,00 \$	15 000,00 \$		30 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$	33 000,00 \$

	6. Frigo solidaire	Le frigo-solidaire est né au début de la pandémie (2020) dans l'objectif de pallier au manque de ressources en aide alimentaire gratuite. Nous offrons actuellement une période de dépannage alimentaire de trois heures par semaine. Notre offre alimentaire est composée de fruits et légumes frais, produits de boulangerie, produits laitiers, repas préparés par nous lors des cuisines et un peu de produits non périssables de base. Les utilisateurs repartent avec de la nourriture fraîche, de base pour quelques repas. De plus, les dépannages alimentaires sont chapeautés par une intervenante qui prend le temps d'évaluer la situation des gens, surtout les nouvelles personnes et qui peut donner un rendez-vous à un autre moment pour régler des démarches ou encore. Une intervenante qualifiée est sur place pour établir un contact avec les utilisateurs de service et nous recueillons certaines informations informellement de façon à pouvoir cerner les besoins de chaque personne. De plus, l'intervenante peut, en cas de besoin, faire des démarches de recherche de logement d'urgence, référer au CISSS ou encore à d'autres organismes. Nous sommes un service d'accueil, d'aide et de référence et le frigo-solidaire est une très belle porte d'entrée pour se faire.	Adultes	Autre groupe	SAIME	Engager, négocier							15 000,00 \$	15 000,00 \$		30 000,00 \$		3 000,00 \$	33 000,00 \$
	Renforcer le circuit court et approvisionner les organismes communautaires localement (part 1)	Ce projet concerté contribue à favoriser le circuit court en créant un système d'arrimage et de communication entre les producteurs et les distributeurs de services alimentaires. De plus, il offre un canal de distribution supplémentaire aux maraichers et producteurs locaux. La ferme La Dérive coordonnera le réseau d'agriculteurs, la distribution vers les organismes en collaboration avec Moisson et produira des légumes sains et locaux. Une somme de 2000 \$ sera aussi distribuée sous forme de coupons Nourriciers aux organismes communautaires afin d'aller s'approvisionner au Marché public de Rimouski. Les maraichers du cœur contribuent aussi à ce système en donnant à Moisson 20 000 lb de légumes. Production de denrée pour 11 organismes (ou plus) : Sphère, Répit, OHRN, Je raccroche, Frigo Riki, SAIME, Transit, Débrouille, Centre de crise, Accueil maternité). (Testé l'an passé, avec SAIME)	Adultes	Intervenant.es	Ferme La Dérive	Informier, sensibiliser							33 043,00 \$	22 979,00 \$	22 978,00 \$	79 000,00 \$	- \$	7 900,00 \$	86 900,00 \$
	7. Renforcer le circuit court et approvisionner les organismes communautaires localement (part 2)	Concrètement, les partenaires vont créer un projet collectif afin de renforcer le circuit court et approvisionner localement les organismes communautaires dans Rimouski-Neigette. Ce projet permet un accès physique et économique aux aliments via les services des organismes communautaires tout au long de l'année soit par des frigos, des repas collectifs, l'approvisionnement de denrées vers les organismes qui offrent de l'hébergement et vers l'institutionnel par la Cantine pour tous. Cet approvisionnement sera complémentaire entre l'offre de Moisson qui vise à diminuer le gaspillage alimentaire et redistribuer vers les organismes communautaires et la Ferme la Dérive avec son réseau de producteurs qui offrent une alimentation locale et accessible. Ce projet concerté contribue ainsi à favoriser le circuit court en créant un système d'arrimage et de communication entre les producteurs et les distributeurs de services alimentaires. De plus il offre un canal de distribution supplémentaire aux maraichers et producteurs locaux	Parents	Personnes issues de l'immigration	Moisson	Informier, sensibiliser							16 000,00 \$	- \$	- \$	16 000,00 \$	25 000,00 \$	4 100,00 \$	45 100,00 \$
	8. Repas communautaire	Le projet de diners populaires de l'arbre de vie consiste idéalement à offrir en collaboration avec le milieu des repas de qualité à l'ensemble de la population avec la préoccupation particulière de desservir une clientèle vulnérable de la MRC Rimouski-Neigette. Les diners populaires sont considérés comme un projet en parallèle de notre mission. La phase 1 du projet à débuter en janvier 2025 avec des boîtes à lunch pour apporter qui était distribuée deux jours/ semaine au Répit du Passant à un coût symbolique de 2,00\$. Au mois de juillet dernier, nous avons débuté la Phase 2 du projet qui consiste à offrir des boîtes à lunch 2 midis/semaine toujours au coût symbolique de 2,00\$ en présentiel à la Salle Paul-Émile Dubé de l'église Saint-Robert. Et ce avec la présence d'un intervenant et de bénévoles sur place pour répondre dans la mesure du possible aux besoins de socialisation et d'accompagnement.	Adultes	Personnes issues de l'immigration	Le Répit du passant	Consulter, recueillir de l'information							15 000,00 \$			15 000,00 \$	- \$	1 500,00 \$	16 500,00 \$
2-Favoriser un accès physique et économique à des aliments.	9. Frigos-Riki	Plusieurs milieux ont contactés Frigo-Riki dans l'optique d'ouvrir un nouveau frigo sur le territoire. N'ayant plus de sommes, notre accompagnement est actuellement impossible. Frigo Riki souhaiterait déployer dans les 3 prochains années 3 ou 4 nouveaux frigos en milieu rural et dans des quartiers éloignés de Rimouski (Ste-Blandine, Bic, Pointe-Au-Père). Aussi les sommes demandées serviront à bonifier la promotion et à inviter la population à donner pour favoriser l'approvisionnement des frigos. Finalement les sommes demandées serviront à bonifier l'environnement des frigos actuellement déployés (ex : ajout de congélateurs, de tablette, etc...)	Adultes	Parents	Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard	Discuter							5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	15 000,00 \$	- \$	1 500,00 \$	16 500,00 \$

		10. Soutien aux repas collectifs	Embauche d'une ressource partagée entre l'OHNR, La Sphère (Croque-Pop) et le répit du passant, et possiblement Accueil maternité. La ressource sera un.e gestionnaire de cuisine, fera l'organisation des différents repas, l'inventaire, la standardisation des recettes, les commandes pour l'achat de denrées. Le projet comporte également des sommes pour l'achat de denrées pour offrir des repas tout au long de la semaine pour les gens qui sont en insécurité financière.	Intervenant.es	Adultes	La Sphère	Informier, sensibiliser			x	x	x			25 000,00 \$	22 500,00 \$	22 500,00 \$	70 000,00 \$	- \$	7 000,00 \$	77 000,00 \$
		11. Brigade culinaire	<ul style="list-style-type: none"> Créer un lien avec les municipalités en allant faire nos ateliers de cuisine dans les centres communautaires avec nos jeunes (6 à la fois) ; Offrir la possibilité de pairage entre des personnes âgées du milieu visité et nos jeunes lors de ces journées; Laisser notre production alimentaire dans les frigos des municipalités afin que ce soit distribué ; Travailler surtout avec des producteurs locaux; Offrir l'activité une fois aux trois semaines en rotation dans les milieux intéressés ; Créer un livre de cuisine pour les jeunes adultes vulnérables avec des trucs liés à l'alimentation ainsi que des recettes de base ; Valider les outils de travail déjà en place dans les cuisines des municipalités et s'organiser pour avoir l'équipement dont on aura besoin ; S'assurer d'avoir les aliments nécessaires pour nos ateliers (les acheter si besoin). 	Jeunes adultes (18-35 ans)	Personnes âgées	Je Raccroche	Discuter			x	x	x			10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	30 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$	33 000,00 \$
		12. Repas communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Cueillette des surplus des agriculteurs au champs, Ateliers de conservation des denrées de terroir récoltées, Ateliers de transformation des conserves en repas communautaires de grande envergure (novembre 2026), Ateliers de cuisine collective pour 8 familles incluant familles à faible revenus avec les conserves du terroir (4/mois x 10-12 mois) : 50 /année, Ateliers de transformation des conserves en déjeuners communautaires hebdomadaires (12) de décembre 2026 à mars 2027, les jeudi matin. Favoriser la souveraineté alimentaire en offrant un espace de réflexions, de connaissances, de prises de décisions démocratiques et d'actions, visant à ce que les citoyennes et les citoyens de Saint-Valérien et des environs puissent davantage prendre part à leur subsistance alimentaire en plus de favoriser une économie solidaire inspirée, entre autres, de la paysannerie et des nations autochtones. 	Adultes	Personnes âgées	Valheureux Rhizomes	Informier, sensibiliser			x					15 000,00 \$			15 000,00 \$	- \$	1 500,00 \$	16 500,00 \$
Inclusion et accès aux services (Lutte aux préjugés)	1-Créer et valoriser des espaces de dialogue et de rencontre entre les personnes de milieux variés dans le but de promouvoir des représentations positives et diversifiées des personnes en situation de précarité.	13. Voisins solidaires - lutter contre les préjugés	Voisins solidaires - lutter contre les préjugés Mettre en place une stratégie ANTI-RUMEUR et favoriser collectivement les initiatives pour favoriser le voisinage sain, sans jugement et inclusif.	Adultes	Personnes âgées	Ville Rimouski	Informier, sensibiliser			x	x	x			5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	15 000,00 \$		1 500,00 \$	16 500,00 \$
	2-Valoriser les savoirs, les compétences et les contributions des personnes en situation de précarité et de pauvreté et les impliquer dans les actions qui les touchent.	14. Campagne de mise en lumière de personnes inspirantes	On soumet la candidature des personnes et certains sont sélectionnés pour faire l'objet d'un portrait plus grand, selon les thématiques identifiées. (article? Vidéo? Podcast?)	Adultes	Autre groupe	Ville de Rimouski, COSMOSS, AIBSL	Informier, sensibiliser			x	x	x			- \$	- \$	- \$	- \$			- \$
Inclusion et accès aux services (Connaissance et information des services)	1-Améliorer la visibilité, les connaissances et la promotion des services pour l'ensemble de la population et les différentes organisations.																	- \$			- \$
	2-Développer une vision commune entre les organismes quant à la promotion par la mutualisation des services.	15. Carte papier Nourrir ensemble	Imprimer la carte papier qui informe sur tous les services en alimentation pour la distribuer à la population qui a besoin de services d'aide alimentaire. Organismes partenaires du comité Nourrir ensemble : Transit - Répit - Centre crise - Débrouille - SAIME - Frigo - Accueil maternité - Moisson - Diabète BSL	Adultes	Personnes issues de l'immigration	Moisson Rimouski-Neigette	Informier, sensibiliser			x					1 375,00 \$			1 375,00 \$		138,00 \$	1 513,00 \$
		16. Promouvoir les services existants aux citoyens et favoriser un arrimage entre les organismes	Organiser un événement pour permettre aux organismes de notre territoire de mieux se connaître, d'augmenter des possibles arrimages et favoriser les arrimages	Intervenant.es	Autre groupe	MRC et CDC	Informier, sensibiliser				x	x						- \$			- \$
Inclusion et accès aux services (Accessibilité pour tous sur l'ensemble du territoire)	1- Développer des solutions de transport partagé ou communautaire adaptées aux réalités locales et territoriales et soutenir les initiatives locales en place.	17. Monte à bord! - volet intervenant.es	<p>Le projet « Monte à bord ! » est développé par le Comité pour l'amélioration du transport collectif de Rimouski-Neigette (CATCRN), qui est porté par la CDC Rimouski-Neigette. Il s'agit de la deuxième phase du projet d'accompagnement tenté durant la dernière Alliance. Le projet consiste en l'initiation des équipes de travail des organisations locales à l'utilisation du transport collectif de la Société des transports de Rimouski. Le CATCRN a créé des outils pour familiariser les personnes avec le fonctionnement général de la STR et pour les accompagner dans un premier trajet aller-retour. Le volet intervenant.es de ce projet ne visera pas directement la population. Nous voulons outiller divers organismes pour qu'ils puissent initier leurs membres usagers à l'utilisation du transport collectif. Nous savons que plusieurs personnes vulnérables qui vivent sur notre territoire n'osent pas utiliser le transport collectif par manque de connaissance et simplement parce que c'est difficile pour elles de tenter l'expérience seules, sans accompagnement. Pour leur permettre de se déplacer dans la ville et avoir accès à divers services (santé, organismes communautaires, épicerie, culture, sport et loisir, etc.), le transport collectif est souvent la meilleure solution, une fois qu'elles sont à l'aise de l'utiliser. Notre projet se veut le petit morceau qui va faire le lien entre ces personnes et les services existants de leur territoire.</p>	Intervenant.es		CDC Rimouski-Neigette	Consulter, recueillir de l'information			x	x	x			25 000,00 \$			25 000,00 \$		2 500,00 \$	27 500,00 \$
	2-Renforcer la présence des services dans les milieux ruraux et les	18. Travail de proximité des familles (0-12 ans)	(se déplacer en ruralité) Accompagner les familles qui fréquentent peu ou pas les services pour répondre à leurs besoins, les rapprocher des services, les soutenir dans leurs besoin de base.	Parents	Enfants (6-11 ans)	Maison de la Famille Rimouski-Neigette	Consulter, recueillir de l'information			x	x	x			45 000,00 \$	45 000,00 \$	39 172,00 \$	129 172,00 \$		12 917,00 \$	142 089,00 \$

	différents milieux de vie et en faciliter l'accès, (mettre en place des solutions innovantes pour décentraliser les services).	19. Les organismes sortent de la ville	Dans le but de faciliter l'offre de services dans les municipalités rurales, ce projet vise à développer une mécanique qui pourra bénéficier à plusieurs organismes communautaires qui cherchent à rejoindre la population rurale.	Intervenant.es	Autre groupe	CDC Rimouski-Neigette	Informé, sensibiliser		x	x	x					- \$			- \$			
	3- Favoriser l'arrimage entre les différents partenaires.															- \$			- \$			
Participation citoyenne	Formation d'un comité citoyen	Mise en œuvre d'une initiative concertée selon leurs besoins et leurs envies.	L'initiative comme telle sera déterminée en cours de route et sera mis en œuvre d'ici la fin de la démarche. Les sommes associées à cette action et pour les frais de rencontre seront prises dans le budget de mobilisation	Adultes		Comité citoyen	Codécider, créer des partenariats		x	x	x					- \$			- \$			
TOTAL															- \$	213 018,00 \$	178 079,00 \$	104 650,00 \$	495 747,00 \$	51 000,00 \$	54 675,00 \$	601 422,00 \$

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé? OUI OUI

Si non, expliquez pourquoi :

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée? OUI OUI

Si non, expliquez pourquoi :

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026

Signature :

Date :

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional : _____
Date : _____

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029



Nom du territoire de MRC :

La Mitis

Mobilisation

Initiatives

Sommes engagées
avril-octobre 2024

Disponibles initiatives

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
10 938,00 \$	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$

Montant disponible pour le territoire :

587 419,00 \$

20 000,00 \$

567 419,00 \$

- \$

567 419,00 \$

Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet		
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4						
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028						
Accès à l'alimentation	1) L'autonomie alimentaire des personnes augmente par le développement de compétences personnelles et sociales et elles vivent moins de stress et de honte lié à leur situation. Les personnes reprennent confiance en elles et sont accompagnées sans jugement, dans le respect et avec patience. 2) Les services alimentaires sont connus, accessibles, adaptés et répondent aux besoins présents sur l'ensemble du territoire. L'accès à l'alimentation devient un enjeu collectif reconnu et intégré dans une approche de prévention à long terme en priorisant les populations vulnérables. 3) Les personnes acquièrent les compétences et connaissances nécessaires pour se nourrir et cuisiner de manière autonome et ce, peu importe leur situation.	1. Ressource en sécurité alimentaire dans La Mitis	L'initiative consiste à embaucher une ressource afin de consolider les projets en cours et favoriser l'implantation de nouveaux projets en sécurité alimentaire dans La Mitis. Ce travail se fera en collaboration avec un comité de pilotage composé des diverses organisations œuvrant de près et de loin en sécurité alimentaire sur le territoire. Elle prendra part à la pérennisation du groupe d'achat, au développement de la culture de solidarité et au développement des frigos communautaires, au développement d'initiatives de genage et au maillage entre les producteurs, les distributeurs alimentaires et les organismes œuvrant en sécurité alimentaire.	Adultes	Autre groupe	MRC de La Mitis	Codécider, créer des partenariats						108 749,50 \$					108 749,50 \$	56 250,50 \$	16 500,00 \$	181 500,00 \$
	Les services alimentaires sont connus, accessibles, adaptés et répondent aux besoins présents sur l'ensemble du territoire. L'accès à l'alimentation devient un enjeu collectif reconnu et intégré dans une approche de prévention à long terme en priorisant les populations vulnérables.	2. Développer une stratégie d'approvisionnement des frigos communautaires	L'initiative consiste à implanter un réseau entre les frigos communautaires dans La Mitis. Cette implantation se fera dans le cadre du développement d'une stratégie d'approvisionnement pour les frigos existants, et ce en collaboration entre les diverses organisations responsables. Cet approvisionnement se fera entre autres par le développement d'une culture de solidarité favorisant ainsi un plus grand nombre de denrées. Cette initiative permettra également de favoriser l'accessibilité d'aliments en ruralité par la consolidation des frigos existants et possiblement le développement de nouveau point de services.	Adultes	Autre groupe	CDC de La Matapédia (COSMOSS de La Mitis)	Informier, sensibiliser						5 000,00 \$	5 000,00 \$				10 000,00 \$		1 000,00 \$	11 000,00 \$
	1) L'autonomie alimentaire des personnes augmente par le développement de compétences personnelles et sociales et elles vivent moins de stress et de honte liés à leur situation. Les personnes reprennent confiance en elles et sont accompagnées sans jugement, dans le respect et avec patience. 2) Les services alimentaires sont connus, accessibles, adaptés et répondent aux besoins présents sur l'ensemble du territoire. L'accès à l'alimentation devient un enjeu collectif reconnu et intégré dans une approche de prévention à long terme en priorisant nos populations vulnérables.	3. Pérennisation du groupe d'achat	L'initiative consiste à pérenniser la mise en place du groupe d'achat développé par le Centre Femme de La Mitis. Ce travail de pérennisation se fera dans le cadre de la démarche COSMOSS en collaboration avec le centre femme de La Mitis et le centre d'éducation des adultes. Le service sera transféré vers le centre de formation professionnelle afin d'y développer un programme de reconnaissance du développement de compétences directement par l'école. Ce projet permettra d'outiller les divers intervenants sur les bonnes pratiques, les outils et les mécanismes du groupe d'achat. Cette façon de faire permettra ainsi de poursuivre le travail par des bénévoles étudiants qui pourront recevoir des crédits pour leur implication. De plus, ce projet permettra de rapprocher le projet du groupe d'achat des populations vulnérables du territoire.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	CDC de La Matapédia (COSMOSS de La Mitis)	Informier, sensibiliser								19 375,00 \$			19 375,00 \$	15 625,00 \$	3 500,00 \$	38 500,00 \$
Éducation, lutte au décrochage	1) Les services existants sur le territoire de La Mitis sont connus, accessibles, et communiqués de manière claire, simple et adaptée aux réalités locales. 2) Les obstacles physiques, économiques et psychologiques à la participation à la vie communautaire et sociale sont levés grâce à des services plus flexibles et proches des réalités vécues.	4. Communication accessible	L'initiative consiste à sensibiliser et outiller le milieu scolaire, le milieu de la santé, le milieu municipal et le milieu communautaire face aux enjeux de littératie présents sur le territoire de La Mitis. Des ateliers de sensibilisation et de communication claire et accessible seront adaptés et offerts sur le territoire aux organisations dans le but de mieux rejoindre nos populations vulnérables.	Intervenant.es	Adultes	CLEF Mitis-Neigette	Informier, sensibiliser							55 000,00 \$				55 000,00 \$		5 500,00 \$	60 500,00 \$
	1) Les services existants sur le territoire de La Mitis sont connus, accessibles, et communiqués de manière claire, simple et adaptée aux réalités locales. 2) Les obstacles physiques, économiques et psychologiques à la participation à la vie communautaire et sociale sont levés grâce à des services plus flexibles et proches des réalités vécues.	5. Atelier littératie numérique	L'initiative consiste à développer et à offrir une série d'ateliers de littératie numérique adaptés aux réalités du milieu en collaboration avec les organismes du milieu.	Autre groupe	Adultes	Mitis Lab	Consulter, recueillir de l'information							70 000,00 \$				70 000,00 \$		7 000,00 \$	77 000,00 \$

Littératie scolaire et littératie	1) Les personnes sortent de l'isolement et tissent de nouveaux liens sociaux, à travers des activités, des services, des initiatives accessibles et adaptées. 2) Les personnes développent leurs capacités à apprendre, comprendre et agir dans leur vie quotidienne.	6. Atelier de médiation culturelle	L'initiative consiste à offrir une série d'activités de médiation culturelle en littératie accessible gratuitement dans les bibliothèques municipales.	Enfants (6-11 ans)	Jeunesse (12-17 ans)	Réseau Biblio	Informier, sensibiliser		X	X	X		20 000,00 \$			20 000,00 \$		2 000,00 \$	22 000,00 \$
	1) Les personnes reprennent confiance en elles, se sentent écoutées et respectées, progressent à leur rythme et développent une meilleure connaissance de soi. Elles retrouvent la motivation d'apprendre, la capacité de se projeter dans l'avenir et un équilibre personnel et mental. 2) Les personnes sortent de l'isolement et tissent de nouveaux liens sociaux, à travers des activités, des services, des initiatives accessibles et adaptées.	7. Déploiement d'une école de rue	L'initiative consiste à développer et déployer, en collaboration avec les organismes du milieu, un service d'école de rue dans La Mitis. Ce déploiement se fera en complémentarité aux services déjà existants sur le territoire du Centre de services scolaire des Phares. Un comité de pilotage composé de Je Raccroche école de rue, de Travail de rue de La Mitis, de Santé Québec, de COSMOSS de La Mitis, de Services Québec, du CFP et de la MRC aura comme mandat de développer ce service.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Jeunesse (12-17 ans)	Je Raccroche	Informier, sensibiliser		X	X	X		65 000,00 \$			65 000,00 \$		6 500,00 \$	71 500,00 \$
Connaissance et accès aux services	1) L'information sur les services est claire, accessible, adaptée au niveau de littératie des personnes et diffusée par des canaux variés. Les organismes travaillent en synergie pour assurer une meilleure visibilité et complémentarité de leurs actions.	8. Le maillon de La Mitis	Le Maillon de La Mitis se veut un répertoire vivant des ressources communautaires et sociales, maillons essentiels de la chaîne d'entraide dans La Mitis. Cette initiative permettra un meilleur référencement entre les organismes et un meilleur accompagnement vers les services pour les populations vulnérables. Ce projet sera travaillé par un comité composé d'organismes communautaires, de citoyens, de municipalités et d'intervenants de la santé afin de s'assurer que le projet réponde aux besoins ciblés.	Adultes	Intervenant.es	Travail de rue de La Mitis	Codécider, créer des partenariats		X	X	X		85 000,00 \$			85 000,00 \$		8 500,00 \$	93 500,00 \$
	1) Les personnes ont accès aux services puisque leurs conditions de vie de base sont sécurisées, permettant ainsi de réduire les freins d'accès.	9. Équité santé	L'initiative consiste à offrir une aide de dernier recours aux populations vulnérables ayant des besoins de services et soins de santé oculaires et auditifs couverts par aucun autre programme. L'offre de couverture et les mécanismes de répartition seront développés en collaboration avec les organismes et clubs sociaux qui interviennent auprès des populations les plus touchées par cette problématique. De plus, une partie de l'enveloppe sera consacrée à des déménagements d'urgence de dernier recours.	Personnes âgées	Adultes	Fondation de santé de La Mitis	Consulter, recueillir de l'information		X	X	X		100 000,00 \$			100 000,00 \$		10 000,00 \$	110 000,00 \$
	1) Les services sont des espaces sécurisants, valorisants et exempts de jugement. Les interventions sont flexibles, adaptées aux rythmes et basées sur les besoins réels des personnes. 2) Les personnes ont accès aux services puisque leurs conditions de vie de base sont sécurisées, permettant ainsi de réduire les freins d'accès.	10. Permis de rêver	L'initiative « Permis de rêver » consiste à accompagner des jeunes vulnérables présents sur le territoire de la Mitis prenant part à une démarche de réinsertion sociale, en leur offrant la formation pour leur permis de conduire en échange de bénévolat dans la communauté. Un accompagnement sera également offert auprès des jeunes participants.	Jeunesse (12-17 ans)	Jeunes adultes (18-35 ans)	La Sphère	Informier, sensibiliser		X	X			25 000,00 \$			25 000,00 \$		2 500,00 \$	27 500,00 \$
TOTAL												- \$	478 749,50 \$	79 375,00 \$	- \$	558 124,50 \$	71 875,50 \$	63 000,00 \$	693 000,00 \$

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si non, expliquez pourquoi :	
Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si non, expliquez pourquoi :	

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026

Signature :

Date :

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional :
Date : _____

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029



Nom du territoire de MRC : **La Matapédia** Mobilisation : **20 000,00 \$**
 Montant disponible pour le territoire : **604 969,00 \$** Initiatives : **584 969,00 \$** Sommes engagées avril-octobre 2024 : **9 373,50 \$** Disponibles initiatives : **575 596,00 \$**

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
10 938,00 \$	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$

Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet	
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4					
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028					
Sécurité alimentaire	Soutien des initiatives qui développent les compétences, sensibilisent et qui améliorent l'accès aux aliments nutritifs et suffisants	2. Accès à l'alimentation	Ce projet vise à assurer la pérennité et l'évolution des services de sécurité alimentaire dans les 18 municipalités de la MRC. Il se divise en deux volets : - Maintien des acquis : Consolidation des frigos partagés (« Frigo pour tous », des espaces nourriciers municipaux, les légumes récupérés au Marché Nomade à petits prix et des paniers de légumes locaux à tarification sociale. Développement : Mise en place progressive de nouvelles stratégies comme le jardinage solidaire, l'auto-cueillette communautaire et l'implantation de coupons nourriciers. L'objectif global est d'améliorer l'accès physique et financier à une alimentation saine tout en favorisant la transmission de compétences.	Adultes	Personnes âgées	Moisson Vallée de La Matapédia	Informier, sensibiliser		x	x	x		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	61 650,00 \$	26 078,00 \$	87 728,00 \$
		1. Cuisinons ensemble	« Cuisinons ensemble » est une nouvelle initiative de la Maison des familles de La Matapédia, développée en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu. Elle consiste en la tenue d'ateliers culinaires par petits groupes fixes de personnes vulnérables. Le programme se décline en cycles de quatre rencontres de 4 heures, permettant aux participants de cuisiner des repas nutritifs et économiques en grande quantité (pour congélation). Au-delà de l'apprentissage technique, le projet vise à briser l'isolement, renforcer l'estime de soi et favoriser la découverte des ressources communautaires locales (comme Moisson Vallée ou le Centre d'action bénévole).	Jeunes adultes (18-35 ans)	Personnes issues de l'immigration	La Maison des familles de La Matapédia	Discuter		x	x	x		- \$	14 574,97 \$	14 574,97 \$	9 789,98 \$	38 939,92 \$		57 220,00 \$	96 159,92 \$
		3. Ressource partagée en cuisine collective	Vise à renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion sociale des aînés et des personnes vulnérables dans les 18 municipalités de la MRC de La Matapédia. Entre avril 2026 et décembre 2028, le projet prévoit l'embauche d'une coordonnatrice-animatrice à raison de 30 heures par semaine pour structurer des ateliers culinaires participatifs où les usagers collaborent à la planification et à la préparation de repas sains et économiques. La ressource sera partagée entre l'organisme Moisson Vallée et mes municipalités qui veulent mettre en place une cuisine communautaire. Cette action cible l'atténuation de la pauvreté, le bris de l'isolement social et la transmission de savoir-faire nutritionnels essentiels au maintien de l'autonomie des participants.	Personnes âgées	Adultes	Moisson Vallée de La Matapédia	Engager, négocier		x	x	x		- \$	25 074,00 \$	24 424,00 \$	24 376,00 \$	73 874,00 \$		132 447,00 \$	206 321,00 \$
		4. Deux dîners pour notre relève	L'initiative « Deux dîners pour notre relève ! », portée par la Jeunathèque d'Amqui Inc., vise à offrir des repas gratuits deux fois par semaine aux adolescents de 12 à 17 ans qui fréquentent la polyvalente Armand-Saint-Onge afin de répondre à des enjeux de sécurité alimentaire et d'isolement social. Ce projet propose un milieu de vie sécurisant et bienveillant, encadré par deux intervenants, où les jeunes peuvent renforcer leur sentiment d'appartenance et développer leur autonomie culinaire, notamment par la création d'un livre de recettes. S'appuyant sur une collaboration étroite avec Moisson Vallée et la polyvalente, cette démarche inclusive s'adapte aux besoins spécifiques de chaque adolescent, incluant ceux vivant des discriminations cumulatives, pour favoriser leur intégration et leur bien-être au sein de la communauté.	Jeunesse (12-17 ans)		Jeunathèque d'Amqui	Discuter		x	x	x		- \$	1 650,00 \$	2 150,00 \$	2 650,00 \$	6 450,00 \$		34 815,00 \$	41 265,00 \$

	13. Accès aux loisirs et aux matériels	Accès aux loisirs et aux matériels vise à briser l'isolement des familles vulnérables en offrant du matériel gratuit et des activités sportives ou culturelles à coût minime. En simplifiant la référence pour les intervenants et en levant les freins logistiques (transport, garde d'enfants), cette initiative transforme le loisir en un levier essentiel de santé	Enfants (6-11 ans)	Jeunesse (12-17 ans)	CDC de La Matapédia	Informier, sensibiliser		x	x		- \$	9 421,48 \$	1 605,52 \$		11 027,00 \$		13 824,40 \$	24 851,40 \$
TOTAL											4 294,00 \$	203 450,70 \$	216 777,24 \$	140 463,48 \$	564 985,42 \$	61 650,00 \$	643 078,67 \$	1 269 714,09 \$

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé? Oui

Si non, expliquez pourquoi : Oui, elles ont toutes été approuvées en assemblée ouverte du 29 janvier dernier, qui a rassemblée 32 personnes, dont 3 personnes citoyennes actives dans la démarche de l'Alliance matapédienne.

Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée? Oui et non

Si non, expliquez pourquoi : Le comité citoyen et des citoyen.nes intéressé.es par la démarche ont participer tout au long du processus de réflexion et de cocréation des initiatives, mais pas à l'ensemble de la démarche, de façon ponctuel. À la suite du second chantier d'automne, le comité citoyen a été rencontré et a pu s'exprimer sur la portée et la pertinence des initiatives proposées. La participation citoyenne fera l'objet d'une séance de travail transversale (membres des chantiers, des organisations collaboratrices, du coco et du comité de citoyen) pour voir comment on procède au déploiement de celle-ci dans les prochains mois.

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026

Signature :

PLANIFICATION CONCERTÉE EN LUTTE À LA PAUVRETÉ 2024-2029



Nom du territoire de MRC :

La Matanie

Mobilisation

Initiatives

Sommes engagées
avril-octobre 2024

Disponibles initiatives

SAPT				
2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
10 938,00 \$	14 062,50 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$	15 625,00 \$

Montant disponible pour le territoire :

606 942,00 \$

20 000,00 \$

586 942,00 \$

36 385,00 \$

550 557,00 \$

Priorité	Transformation souhaitée (objectif, verbe d'action, ce que l'on veut atteindre)	Nom de l'initiative	Brève description de l'initiative	Populations ciblées		Porteur	Échelle de participation citoyenne	Période de mise en œuvre				Soutien financier FQIS demandé				Total demandé par initiative	Investissement SAPT par initiative	Contribution du milieu (10% minimum)	Total du projet
				Population principale	Population secondaire			AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4				
								1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028	1 avril 2025 au 31 mars 2026	1 avril 2026 au 31 mars 2027	1 avril 2027 au 31 mars 2028	1 avril 2028 au 31 décembre 2028				
Alimentation	Accroître l'accès physique et économique à des aliments sains, suffisants et de qualité.	1.Comptoir Solidaire en Matanie	Démarrage d'un projet de Comptoir solidaire. La mission est de participer à la réduction des inégalités sociales en alimentation en favorisant l'accessibilité économique à des aliments sains et frais, dans la dignité. Un comptoir solidaire permet l'abordabilité des aliments et s'inscrit dans une logique de réappropriation collective de l'alimentation.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Cuisine Collective de Matane	Codécider, créer des partenariats		x	x	x		59 940,50 \$	73 578,50 \$		133 519,00 \$	71 875,50 \$	216 328,00 \$	421 722,50 \$
	Développer les compétences culinaires et nutritionnelles des personnes en situation de précarité	2. Ateliers culinaires	Maintien d'ateliers culinaires dans les organismes qui permet de répondre aux besoins de la population en situation de précarité. Mise sur pied d'ateliers culinaires dans les municipalités rurales adaptés aux besoins des populations.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	À déterminer	Codécider, créer des partenariats		x	x	x		20 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	50 000,00 \$		5 500,00 \$	55 500,00 \$
Transport	Accroître la mobilité des personnes en situation de précarité.	3. Circuit rapide en transport collectif et adapté	Le projet permet l'ajout de nouveaux services : -Une navette au centre-ville (6 places) -Une plage horaire en soirée -Nouvelle application de réservation, plus flexible -Une passe journalière -Une tarification familiale	Adultes	Personnes âgées	MRC de La Matanie	Consulter, recueillir de l'information		x	x	x		27 214,86 \$	27 994,23 \$	28 790,91 \$	84 000,00 \$		55 834,30 \$	139 834,30 \$
		4. Agente de promotion et de recrutement	Embauche d'une ressource qui aura comme mandat de faire connaître les services de transport sur le territoire, d'aider les citoyens à cibler les services selon les besoins, d'accompagner vers une première utilisation et faire le recrutement des bénévoles.	Personnes âgées	Adultes	Centre d'action bénévole de La Matanie	Consulter, recueillir de l'information		x	x	x		42 000,00 \$	42 000,00 \$		84 000,00 \$		24 579,00 \$	108 579,00 \$
		5. Bons de transport et soutien à la participation citoyenne	Le projet consiste à rembourser les frais de transport pour permettre l'accès à des services communautaires et/ou sociaux. Les bons seront remis par des intervenants aux personnes pour qui le transport est un frein dans leur démarche personnelle. Le projet permet également de soutenir et de reconnaître la participation citoyenne dans les projets issus du chantier transport.	Jeunes adultes (18-35 ans)	Adultes	CDC Région de Matane	Consulter, recueillir de l'information		x	x	x		7 269,00 \$	7 250,00 \$	1 000,00 \$	15 519,00 \$		4 449,00 \$	19 968,00 \$
Logement itinérance et habiter son espace	Développer et renforcer la stabilité résidentielle.	6. Récupération et valorisation de meubles en Matanie (Étude de faisabilité)	Étude de faisabilité et projet pilote d'un magasin-atelier pour la réparation et la vente des meubles de seconde main à un prix abordable.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Synergie Matanie	Discuter		x	x	x		10 000,00 \$			10 000,00 \$		7 500,00 \$	17 500,00 \$
		7. Projet pilote : récupération et revalorisation des meubles	Selon les résultats de l'étude de faisabilité, et les opportunités, un projet-pilote sera mis en place.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	À déterminer	Codécider, créer des partenariats			x	x		10 000,00 \$			10 000,00 \$			10 000,00 \$
	9. Ressource en itinérance et ajout d'un logement	8. Éducation populaire et soutien à la participation citoyenne	Développer une offre d'ateliers, d'outils visant l'éducation et la sensibilisation aux droits des locataires et des propriétaires. Pilier du projet, la constitution d'un comité de travail (citoyens et partenaires) et la participation du comité expert de vécu à des moments clés de la démarche permettra l'identification des besoins et de prévoir des moyens adaptés.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	CDC Région de Matane	Codécider, créer des partenariats		x	x	x		1 000,00 \$	3 000,00 \$	1 000,00 \$	5 000,00 \$		5 179,00 \$	10 179,00 \$
		9. Ressource en itinérance et ajout d'un logement	Le projet vise à renforcer le service d'hébergement temporaire à haut seuil d'accessibilité porté par Repaires BSL, en réponse aux besoins croissants en itinérance dans la Matanie. Il repose sur deux leviers complémentaires : l'ajout d'une ressource humaine à temps plein et la mise en place d'un deuxième logement d'hébergement temporaire.	Adultes	Jeunes adultes (18-35 ans)	Repaires BSL	Consulter, recueillir de l'information		x	x	x		37 316,00 \$	77 736,00 \$	43 467,00 \$	158 519,00 \$		119 608,00 \$	278 127,00 \$

TOTAL	- \$	214 740,36 \$	246 558,73 \$	89 257,91 \$	550 557,00 \$	71 875,50 \$	438 977,30 \$	1 061 409,80 \$
-------	------	---------------	---------------	--------------	---------------	--------------	---------------	-----------------

<p>Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément au mode de fonctionnement du territoire déposé? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> oui</p> <p>Si non, expliquez pourquoi :</p>
<p>Est-ce que les priorités ont été choisies par le milieu conformément à la stratégie de participation citoyenne déposée? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> oui</p> <p>Si non, expliquez pourquoi :</p>

Ce formulaire complété et signé par une direction au développement ou une direction générale doit être retourné, par courriel, à l'adresse suivante : alliancesolidarite@crdbsl.org au plus tard le 28 février 2026

Signature : 

Date : 2026-02-17

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE RÉGIONALE
1. Le mode de fonctionnement est conforme.
2. Le mode de fonctionnement nécessite des ajustements.
3. Notes ou recommandations :
Signature du partenaire signataire régional : _____
Date : _____